

# Mé RÉVILLE

## chos

Juillet 2021

MAGAZINE MUNICIPAL - n°164

Actualité

Passionnément vôtre

Jeunesse

Conseil Municipal  
des Jeunes

Sécurité Environnement

La trottinette  
dans la ville

Communauté de Communes

Infos sur la CCMM



Hello,  
moi c'est GALLUS  
Je me suis caché  
à l'intérieur du  
magazine ...  
retrouvez-moi !



## Ce document est interactif



Il vous suffit de cliquer sur la rubrique du sommaire pour vous y rendre directement.  
Un retour au sommaire est proposé en haut de chaque page impaire.  
Toutes les adresses URL et adresses e-mail sont également cliquables pour un accès direct.

**4**

ACTUALITÉS

**12**

INFOS MAIRIE

**14**

PÉRISCOLAIRE

**16**

JEUNESSE

**19**

ASSOCIATIONS

**24**

SÉCURITÉ  
ENVIRONNEMENT

**26**

SANTÉ BIEN-ÊTRE

**27**

CCMM

**36**

REVUE DE PRESSE

**38**

CONCOURS  
PHOTOS

**40**

LOISIR DÉTENTE

**41**

AGENDA

### Méréville échos n°164 - Juillet 2021

Dépôt légal avril 1996 - 2<sup>ème</sup> trimestre 2021

Directeur de Publication : **Cédric Schwaederlé**

Responsable de la rédaction : **Martine Troha**

Ont participé à ce numéro : **l'équipe municipale, les membres des associations, les écoles et le périscolaire et le correspondant de l'Est Républicain**

Crédits photos : **Mairie de Méréville, Associations, Laurent Diez & Correspondant Est Républicain**

Conception/impression : **www.c-autrement.fr**

Tirage : 620 exemplaires - Imprimé sur papier PEFC

### Mairie de Méréville

8, Grande Rue · 54850 MÉRÉVILLE

Accueil.....03 83 47 27 53

Astreinte\*.....06 76 12 86 68

[mairie@mereville54.fr](mailto:mairie@mereville54.fr)

<http://www.mereville54.fr>

Ouverture du secrétariat :

- Lundi : 10h-11h45 / 15h-17h
- Mardi : 10h-11h45 / 15h-17h
- Mercredi : le matin sur rendez-vous
- Jeudi : 8h30-10h30
- Vendredi : 10h-11h45 / 15h-17h
- Samedi : 09h-11h30

\* uniquement en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la mairie



# ÉDITO

Chères Mérévilloises, chers Mérévillois,

Nous y sommes, nos activités quotidiennes reprennent progressivement, même si la prudence doit rester de mise. La période estivale s'offre à nous et nous allons pouvoir profiter de moments de repos en famille pour nous ressourcer après une année une nouvelle fois anxiogène.

Cette période s'accompagne hélas d'éléments perturbateurs venant nuire à la quiétude que nous sommes tous en droit d'attendre. Je ne les détaillerai pas tous, mais en tête de liste les chenilles processionnaires dont les nombreuses conséquences ne peuvent être endiguées par la seule action de nos agents. La presse relaie chaque jour l'étendue du phénomène qui touche maintenant également les centres villes. Un courrier a été adressé par l'ensemble des Maires du département pour demander une action d'envergure à la Préfecture, à l'instar d'opérations menées en Alsace. D'autres dossiers (très nombreux) ont été traités par vos élus et nous ne pouvons tous les relater dans notre magazine. N'hésitez pas à venir m'interroger en mairie pour obtenir toutes les précisions que vous recherchez. Il me sera agréable de vous recevoir pour échanger et vous rassurer quant à l'action municipale, parfois compliquée mais toujours dévouée à la cause collective.

Le projet d'espace santé est maintenant bien avancé et nous pourrons dès la rentrée organiser une réunion publique pour vous soumettre les différents projets et débattre sur les orientations et le calendrier prévus.

Notre réflexion sur la sécurisation de notre village est toujours en cours et nous reviendrons prochainement avec des éléments concrets. Je me dois ici de rappeler que des comportements à risques de la part de mineurs sur la voie publique sont à déplorer. Outre les nuisances et les incivilités constatées, c'est maintenant leur propre sécurité qui est en jeu. Je demande aux parents d'être encore plus attentifs aux attitudes de leurs enfants et à l'effet groupe qui décuple des comportements inadaptés.

Je ne doute pas que les nouveaux ambassadeurs, que seront les élus du Conseil Municipal des Jeunes, permettront un dialogue constructif et apaisé.

Nous restons attentifs aussi aux incivilités concernant les dépôts sauvages et les déjections canines. De même, des solutions sont à votre disposition pendant l'été concernant les ordures ménagères ne pouvant être stockées pendant 15 jours dans vos bacs et dont la fréquence de ramassage restera inchangée. Rapprochez-vous des services de la COVALOM pour obtenir les détails.

Enfin, je suis sincèrement ravi de vous inviter aux temps forts de ce mois qui verront différentes animations les 13 et 14 juillet prochain à proximité de notre terrain de football, dans le cadre de notre fête Nationale, ainsi que les 17 et 18 juillet pour des rencontres culturelles dans le village avec différentes expositions de peintures. Je suis très heureux de pouvoir vous retrouver et d'envisager (enfin) la reprise de l'ensemble de nos activités en observant toujours les mesures de vigilance qui s'imposent. Un grand merci aux bénévoles du comité de fleurissement qui embellissent notre village, aux autres bénévoles qui œuvrent au sein de notre comité d'entraide et aux associations qui soutiennent nos actions et reprennent les leurs.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal d'excellentes vacances.

A très bientôt.

**Cédric SCHWAEDERLÉ**  
Maire de Méréville

# PASSIONNÉMENT VÔTRE

Quand les enfants du village deviennent des grands ... histoires de Pierre Henry et de Théo ! Ostéopathe et photographe animalier pour l'un et joueur de foot professionnel pour l'autre ...

## QUAND LE NATUREL REVIENT AU GALOP...

*Propos recueillis par Martine TROHA*

Un adage convenant parfaitement à ce Mérévillois de 31 ans. Pierre-Henri Flament est effectivement originaire du cru et cultive plusieurs passions dont celles de la nature, des chevaux et de la photographie. Ayant débuté l'équitation en 1996 à l'Éperon de Nancy-Brabois il découvre donc très jeune la complicité qui pouvait s'instaurer entre l'animal et l'homme.

Un peu plus tard, en 2008, il s'intéresse aux appareils photos et a donc préféré y investir progressivement dans du matériel aujourd'hui très conséquent. S'étant maintes fois cherché dans sa pratique, il est toujours revenu vers les chevaux, et en particulier les courses hippiques. Une exposition en noir et blanc a d'ailleurs été réalisée à la salle polyvalente en Septembre 2011. Son implication lui a valu d'être repéré sur les réseaux sociaux par une des deux agences photographiques spécialisées dans le domaine (Aprh et Scoopdyga), en 2014.

Date à laquelle il abandonna son poste de qualicien en laboratoire d'analyses biomédicales pour se consacrer à une reprise d'études, et plus particulièrement dans le domaine de l'ostéopathie animalière. Ce cursus a donc duré 5 ans, à Caen. A la sortie en 2019, une installation était prévue vers Chantilly, afin de joindre la photographie hippique et les manipulations holistiques. Mais la crise sanitaire en a décidé tout autrement ...

Il est donc revenu indirectement à ses racines, et ne retrouve la région cantilienne que quelques fois par an, lors de gros événements tels le prix de Diane Longines ou le Qatar

Prix de l'Arc de Triomphe, comme l'ont détaillé Patrick François (correspondant local) dans un article de l'Est Républicain paru en 2019 ainsi que Bernard Henry (ancien conseiller municipal) dans le Méréville Echos de Février 2020. Les reportages continuent et évoluent sous d'autres formes, comme les mariages dont deux sont déjà programmés cet été. Quant à la photo animalière, il le dit : « c'est rare et purement récréatif ».

Contrastant dans le même thème avec le dessin, activité qu'il aimerait développer : « Je n'étais pas forcément prédisposé à l'école et au collège. C'est venu bien après en apprenant des planches anatomiques. J'y ai pris goût, j'ai déjà eu quelques commandes récemment pour des portraits d'animaux. »

Outre l'arrêt marqué lors du premier confinement, ses mains s'affairent en manipulations et ce à environ 8 à 9 cas sur 10 concernant des chevaux. La partie canine est rarement traitée ou majoritairement pour du confort sur des sujets âgés, des suivis post-opératoires (types prothèses) ou d'activités particulières (agility).

Il souhaiterait également créer un traditionnel site internet spécifiquement dédié à l'image et à ses croquis.

Bien qu'occupé, il reste tout de même actif sur les réseaux (PH.FLAMENT sur Facebook et Instagram) et joignable par téléphone au 06 76 01 31 99 ou par mail [phflament@yahoo.fr](mailto:phflament@yahoo.fr), pour tout renseignement.





Pierre-Henri Flament



# PASSIONNÉMENT VÔTRE

## QUAND UN RÊVE D'ENFANT DEVIENT RÉALITÉ ...

*Propos recueillis par Martine TROHA*

Je suis né en 1994, trois mois après ma naissance mes parents ont emménagé à Méréville. J'ai eu la chance d'être accueilli en nourrice chez Andrée et Claude Giambi durant ma petite enfance et j'en garde d'excellents souvenirs ainsi qu'un lien très fort avec eux. Mes parents habitent toujours à Méréville et je prends plaisir à rentrer dès que possible pour profiter de la famille, des amis et venir m'entraîner sur les routes Mérévilloises.

J'ai débuté mon parcours scolaire à l'école de Méréville où j'ai passé des moments inoubliables avec mes camarades et les enseignantes : notamment Mme Atila et Mme Lahsaini. A cette époque, je jouais au football dans le club de Richardménil, avant de rejoindre pendant 2 ans l'équipe de Jarville.

J'ai ensuite suivi ma 6<sup>ème</sup> au collège J. Callot de Neuves Maisons, c'est à ce moment que j'ai été repéré par le FC Metz et qu'il a fallu partir de la maison pour aller en internat à Metz. Une décision pas simple à prendre mais qui avec le recul aura été enrichissante. J'ai donc rejoint le FC Metz et le collège Arsenal puis le lycée Cormontaigne. J'ai ainsi pu suivre une double formation : avec d'un côté la formation scolaire classique et de l'autre des entraînements quotidiens. Tout ce parcours m'amène en 2012 à l'obtention de mon bac S à Metz et en 2014 à la signature de mon premier contrat de footballeur Pro avec le FC Metz.

Signe que les études et le sport ont toujours été aussi importants pour moi, j'ai réussi à décrocher un DCG (diplôme de comptabilité gestion du niveau de la licence). C'est une question d'équilibre, qui a toujours été très importante dans mon parcours.

Je suis depuis 2015 dans le club partenaire du FC Metz en Belgique, le RFC Seraing, dont je suis le capitaine. Nous venons de décrocher notre montée en 1<sup>ère</sup> Division.

Avant de parler du foot je suis avant tout un vrai fan de sport. J'ai vécu dans cette tradition familiale. Car mes parents et ensuite mon frère et ma sœur ont toujours pratiqué à bon niveau.

De base, je devais me tourner vers l'athlétisme pour respecter la tradition familiale, mais c'est au final le football qui a eu ma préférence. Je me rappelle bien des matchs dans la cour de récréation de Méréville (certains se souviendront que je ne supportais pas de perdre).

J'ai très vite eu cet objectif d'en faire mon métier et le fait de me retrouver au FC Metz très jeune m'a permis d'atteindre ce but, même si j'étais conscient du nombre très limité de joueurs qui parviennent à devenir professionnels. C'est pour cette raison que j'ai également toujours continué mes études (sur conseil de mes parents). D'une part pour rester équilibré et d'autre part pour m'assurer un avenir dans un milieu professionnel qui est rempli d'incertitudes.



Je n'ai pas connu beaucoup de clubs dans ma carrière, mais mon chemin a été sinueux. J'ai signé pro au FC Metz mon club formateur sans pouvoir jouer quelques minutes avec les professionnels, cependant j'ai su rebondir au RFC Seraing en D2 Belge. Malheureusement, un an plus tard le club a été relégué en 3<sup>ème</sup> division mais je n'ai pas lâché. Le fait de me retrouver quelques années plus tard en 1<sup>ère</sup> division Belge, avec l'opportunité de jouer dans des stades de plus de 20 000 places comme le club de Bruges ou le standard de Liège, semble l'aboutissement de mon rêve d'enfant. Le soir de la montée, j'ai eu du mal à retenir mon émotion car j'ai vu tous les « sacrifices » réalisés pour en arriver là. C'est un sentiment exceptionnel à vivre et qui reste à l'heure actuelle mon meilleur souvenir de footballeur.

Cette saison en D1 s'annonce très intéressante, on est sans doute le plus petit club mais on sait se battre et créer la surprise. À 27 ans, c'est une vraie chance dont je compte bien profiter à fond.

### Petit défi pour les Mérévillois

Depuis que nous sommes à Liège avec ma compagne nous nous sommes appropriés quelques expressions belges, car même si nous parlons la même langue les belges utilisent quand même des expressions qui leur sont propres, surtout en région de liège où nous vivons depuis 6 ans.

Je vous mets au défi d'en faire la traduction exacte : une capoule, une vareuse, un essuie, du scottex, oufti... ;)

Si vous souhaitez suivre mes aventures, rendez-vous sur [instagram @theo.pierrot](https://www.instagram.com/theo.pierrot)



Théo PIERROT

*Magical* Photography

# OPÉRATION 'TRANQUILLITÉ VACANCES'

Philippe BIRCKENER

Vous vous apprêtez à partir en vacances mais vous craignez de laisser votre maison sans surveillance. Alors n'hésitez pas à contacter au moins deux jours avant votre départ la brigade de Gendarmerie de Neuves-Maisons, dont dépend la commune de Méréville, pour les informer de votre absence et vous inscrire au programme 'tranquillité vacances'. En effet, ce programme permet aux forces de l'ordre d'organiser leur service pour passer à proximité des résidences qui leur ont été signalées inoccupées. Ils peuvent ainsi vérifier que tout est en ordre ou prendre les dispositions pour vous prévenir beaucoup plus rapidement et facilement en cas d'incident. Pour les appeler, composer le 03 83 47 80 00, indiquer le motif de votre appel et communiquer vos coordonnées, les dates de votre absence ainsi que tout élément permettant, en cas de besoin, de vous contacter ou d'appeler la personne dépositaire des clés de votre maison.

Pour pouvez aussi télécharger le formulaire d'inscription en consultant les sites de l'État (se terminant par gov.fr) tels que celui de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle ou de la Gendarmerie, en recherchant 'opération tranquillité vacances' dans le moteur de recherche. Vous accéderez au formulaire que vous pourrez renvoyer après l'avoir complété. Vous y trouverez aussi des conseils utiles pour protéger vos biens et limiter le risque d'une visite indésirable. Prévenez également vos voisins de votre absence. Ils pourront être plus vigilants et réactifs en cas de présence anormale autour de votre maison. Enfin, observez quelques mesures de prudence en verrouillant bien les issues du logement, en dissimulant vos valeurs et en faisant relever régulièrement votre courrier durant votre absence.

Partez ainsi l'esprit plus tranquille pour profiter au mieux de vos vacances.

**OPÉRATION**  
*tranquillité*  
*vacances*

**Gendarmerie nationale**

**TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, PARTEZ EN TOUTE SÉCURITÉ !**

La brigade de Gendarmerie de Neuves-Maisons surveille votre domicile !

**Tél. 03 83 47 80 00**

## A PROPOS DES GENS DU VOYAGE

Le dimanche 13 juin, nous avons été alertés de l'envahissement du terrain de football de Méréville par des caravanes des gens du voyage. Après contacts avec la Gendarmerie et la Préfecture, il s'avère que nous n'avions pas la possibilité de faire respecter la non-utilisation de ce terrain à des fins de camping. Nous avons donc décidé de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'autres caravanes sur ce secteur, ce que les responsables du camp nous ont promis (limitation à 13 caravanes) et que leur présence serait temporaire (15 jours). Devant ce fait accompli, nous avons signé avec eux une convention d'occupation sur la période indiquée, avec une taxe de séjour, le paiement des fluides (eau et électricité) et une redevance ordures ménagères, comme n'importe qui habitant Méréville doit payer. Il n'y a donc pas de passe droit, ce qu'ont admis aisément les gens du voyage, les paiements se faisant à la semaine. Il leur a été demandé également de respecter la tranquillité des habitants, ce qui, pour l'instant, a été fait. Cela ne règle pas bien entendu le problème de l'intrusion inopinée sur notre terrain de football et nous allons y remédier rapidement. Au niveau départemental, un poste de médiateur avec les gens du voyage va être créé et il sera effectif l'année prochaine grâce à un cofinancement Etat-Département-Communautés de Communes. Celui-ci nous permettra de mieux appréhender la présence de groupes sur tout notre territoire et ainsi de ne pas nous retrouver seuls face à un problème qui dépasse largement le cadre de notre commune.

Laurent DIEZ

# FINANCEMENT DU PARKING DE COVOITURAGE

Le coût total des travaux du parking s'élève à 14600 euros HT avec une contribution de France Relance à hauteur de 3647 euros.



# DU SPRINT ... DE L'ENDURANCE !

## Les élus soufflent leur première bougie

Par Martine TROHA

28 mai 2020, date officielle de la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale.

28 mai 2021, anniversaire de ce nouveau mandat.

Cette première année de gouvernance représente l'opportunité d'organiser une rencontre conviviale. Monsieur le Maire, Cédric Schwaederlé, remercie vivement les élus pour leur engagement, leur investissement, leur responsabilité et leur prise d'initiatives. Témoigne sa confiance aux élus, insiste sur la notion d'équipe, de collectivité, souligne l'importance de maintenir la dynamique de projets engagés.

Evoque quelques perspectives pour maintenir le cap sur les cinq années à venir. Termine par l'expression d'un bilan positif.

Il évoque les familles des élus qui doivent faire preuve de patience et de tolérance, les administrés qui font confiance à cette équipe et invite tous les élus à continuer leurs actions pour le bien commun et l'intérêt général.

Les élus remercient Monsieur le Maire, pour son dynamisme, son attitude assertive. Une collation clôture ce moment d'échanges citoyens. Rendez-vous dans un an...



# C'EST L'ÉTÉ ... IL PEUT FAIRE TRÈS CHAUD, SOYEZ VIGILANTS

## Comment faire face aux vagues de chaleur ?

Le terme vague de chaleur est un terme générique qui désigne une période au cours de laquelle les températures peuvent entraîner un risque sanitaire au sein de la population.

La possibilité de survenue d'une vague de chaleur est plus particulièrement renforcée au cours de la période de veille saisonnière, qui s'étend du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre de chaque année.

Le terme vague de chaleur recouvre les situations suivantes :

- Pic de chaleur, chaleur intense de courte durée (un ou deux jours)
- Episode persistant de chaleur : température élevée (supérieure à trois jours)

• Canicule : période de chaleur intense (trois jours et trois nuits consécutifs et susceptible de constituer un risque pour les populations fragiles et surexposées.

• Canicule extrême : canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité et son étendue géographique avec un impact majeur sanitaire et sociétal.

L'effet de la chaleur sur l'organisme est immédiat, et survient dès les premières augmentations de température, et ce d'autant plus chez les personnes dont l'état de santé ou l'âge les rend plus à risque.

Optez pour les bons réflexes et prenez bien soin de vous et des autres.

Bel été à toutes et tous,

Martine TROHA

## FORTES CHALEURS

Pour rappel, un registre communal recensant les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap, est en place. Ce registre nous permet de prioriser les actions régulières d'appel en cas de fortes chaleurs,

d'intempéries...

Pour y figurer, nous vous invitons à vous inscrire en mairie par téléphone au 03 83 47 27 53 ou par mail [mairie@mereville54.fr](mailto:mairie@mereville54.fr).

**CANICULE, FORTES CHALEURS**

QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?

Crampes

Fatigue inhabituelle

Maux de tête

Fièvre > 38°C

Vertiges / Nausées

Propos incohérents

## EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
[www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) • #canicule

**CANICULE, FORTES CHALEURS**

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Éviter les efforts physiques

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

## EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
[www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) • #canicule

~ Baignades ~

# ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

## VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.

Baignez-vous en même temps que votre enfant, restez toujours avec lui quand il joue au bord de l'eau

**OU**

Désignez un SEUL ADULTE sachant nager responsable de la surveillance

Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne

Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette

Ne vous absentez pas, même quelques instants.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

## VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE

zzz **FATIGUE** et/ou **TENDANCE à S'ENDORMIR**

**SIGNES RESPIRATOIRES :** **TOUX** et/ou **ESOUFFLEMENT** et/ou **LÈVRES BLEUES**

**VOMISSEMENTS**

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, **il faut rapidement prévenir les secours.**

⚠ La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.

**NUMEROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112**

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>

[www.preventionete.sports.gouv.fr](http://www.preventionete.sports.gouv.fr)

EN PARTENARIAT AVEC

GRUPE FRANCOPHONE DE RÉANIMATION ET URGENCES PÉDIATRIQUES

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE D'URGENCE

Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DES SPORTS



# ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021

## RÉSULTATS ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Découvrez ci-dessous les résultats officiels des élections départementales 2021.

### MÉRÉVILLE

|  |                           |
|--|---------------------------|
| Mme BARDOT NORMAND Audrey et M. SCHNEIDER Pascal<br>Binôme d'Union à gauche avec des écologistes | <b>69,05%</b> (241 votes) |
| M. BELLORINI Anthony et Mme GRANDBARBE Nathalie<br>Binôme Rassemblement National                 | 30,95% (108 votes)        |
| Suffrages  | <b>1 074 inscrits</b>     |
| Abstentions  | 65,55% (704 inscrits)     |
| Votants  | 34,45% (370 inscrits)     |
| Blancs   | 01,77% (19 inscrits)      |
| Nuls   | 00,19% (2 inscrits)       |
| Exprimés   | 32,50% (349 inscrits)     |

## RÉSULTATS ÉLECTIONS RÉGIONALES

Découvrez ci-dessous les résultats officiels des élections régionales 2021.

### MÉRÉVILLE

|  |                           |
|--|---------------------------|
| Plus forts ensemble avec Jean Rottner<br>Tête de liste : M. ROTTNER Jean                                 | <b>41,21%</b> (150 votes) |
| Il est temps ! Pour l'écologie et la justice sociale en Grand Est<br>Tête de liste : Mme ROMANI Eliane   | 28,02% (102 votes)        |
| Rassemblement pour l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine<br>Tête de liste : M. JACOBELLI Laurent | 23,08% (84 votes)         |
| La force de nos territoires<br>Tête de liste : Mme KLINKERT Brigitte                                     | 7,69% (28 votes)          |
| Suffrages  | <b>1 074 inscrits</b>     |
| Abstentions  | 65,55% (704 inscrits)     |
| Votants  | 34,45% (370 inscrits)     |
| Blancs   | 00,28% (3 inscrits)       |
| Nuls   | 00,28% (3 inscrits)       |
| Exprimes   | 33,89% (364 inscrits)     |

# QUEL EST LE RÔLE DE CES DEUX ASSEMBLÉES ?



## LA RÉGION

**18** régions

**1758** conseillers régionaux  
élus pour 6 ans

- **Développement économique, emploi et formation**
  - innovation
  - aide aux entreprises
  - orientation
  - formations professionnelles
- **Transports et mobilité**
  - mobilités interurbaines
  - gares
- **Environnement**
  - développement durable
  - énergie
  - gestion des déchets
- **Education, culture, sport**
  - lycées
  - recherche et innovation
  - langues régionales
  - pratique sportive

### Le rôle du conseiller régional

Les régions ont des compétences bien définies. Que cela soit en matière de développement économique, de formation, d'aménagement du territoire, de transports, de formation professionnelle, de gestion des déchets les régions interviennent dans bien des domaines. Les régions ont aussi la charge de s'occuper des lycées.

Les élus régionaux sont donc amenés à s'exprimer sur un certain nombre de problématiques qui touche au quotidien des habitants de la région. Accompagnement de l'Etat dans les missions de sécurité, aide aux petites et moyennes entreprises, insertion des jeunes dans la vie professionnelle : les conseillers régionaux mettent en place la politique de la région dans tous ces domaines.



## LE DÉPARTEMENT

**101** départements

**4108** conseillers départementaux  
élus pour 6 ans

- **Solidarité, action sociale, santé**
  - personnes âgées
  - handicap
  - aide sociale à l'enfance
- **Aménagement durable du territoire**
  - protection des espaces naturels
  - voirie départementale
  - SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)
- **Education, culture, sport**
  - collèges
  - bibliothèque de prêt
  - musées départementaux
  - sauvegarde du patrimoine
  - infrastructures sportives

### Le rôle du conseiller départemental

Les départements ont eux aussi des compétences bien définies. Ils prennent des décisions dans le domaine de l'action sociale, l'enfance, le handicap, la politique des seniors mais aussi dans la politique d'attribution du RSA, la gestion de l'eau, de la voirie et de l'équipement rural. Le département est en charge de la gestion des collèges.

Les élus départementaux anciennement appelés conseillers généraux sont donc amenés à s'exprimer sur un certain nombre de problématiques comme l'accessibilité des personnes en situation de handicap, l'aide aux seniors, l'action culturelle (bibliothèques, musées, archives).

# UN PETIT FLORILÈGE DE NOS NOUVELLES DÉCOUVERTES À MEREV2LOULOU ...

**Prêts au décollage !!**

*rédigé par Julie NAPOLITANO avec la collaboration d'Aurélié BLANCHARD*

L'équipe du périscolaire s'est mise à l'heure de l'actualité et a choisi de consacrer un mercredi à proposer aux enfants des activités sur le thème de l'espace.

C'était l'occasion de faire découvrir aux enfants la vie à bord d'une navette spatiale en regardant une vidéo où se trouvait Thomas Pesquet. Il expliquait comment les astronautes se déplaçaient dans la station ISS mais aussi comment ils vivaient, mangeaient, dormaient « ils dorment debout dans un sac de couchage accroché aux murs !! » s'étonnent les enfants.

« bah !! ce n'est pas bon ce qu'ils mangent !! c'est tout sec !! » ont-ils dit tous en chœur.

Le moment où il y a eu le plus de questions c'est quand Thomas Pesquet explique et présente les toilettes sur la station... Nous avons dû faire un petit cours sur la protection



de l'environnement car Milo a posé la question « mais ils vont polluer l'espace avec leurs déchets ? ». Un passage explique bien que la station ne rejette aucun déchet, tous sont stockés dans les cuves.

Après la petite vidéo et un temps de communication nous sommes passés aux différents ateliers.

Sylvie a travaillé avec les plus petits sur la fabrication d'une fusée



*Ethan, Andréa, Lina et Baptiste en activité pour faire leur fusée*



*Voici le résultat des fusées faites par les enfants*

Avec Julie nous avons travaillé sur le système solaire, fond en peinture et découverte des couleurs des planètes. Un petit carnet avec des notes explicatives a été distribué aux enfants du primaire.



*Paul, Sarah, Diego et Gabriel en mode peinture*

Ensuite avec les plus grands nous avons fabriqué une maquette du système solaire



*Maé, Tom et Louanne en mode création de leur système solaire*



Tom avec sa création



Voici le résultat des peintures



Pour l'activité du mercredi après-midi, Christine a prévu une activité bricolage de fusée ... Attention décollage immédiat!!

**Après avoir eu la tête dans les étoiles le temps d'un mercredi, nous sommes rentrés avec nos jolies créations à la maison pour le plus grand plaisir de nos parents !!**

Le printemps est enfin arrivé ... Place au jardinage.

Nous avons consacré un petit moment dans la matinée du mercredi pour faire nos plantations.

Le thème de notre jardin est les 5 sens... pourquoi ce thème ? Car les enfants aiment découvrir toutes les senteurs que la nature nous réserve. C'est pourquoi Julie a acheté des plantes aromatiques comme du thym, du basilic, du thym citron, de la ciboulette, du romarin et de la menthe.

Durant cette plantation nous avons travaillé sur le respect de la nature. Nous avons fait très attention pour le dépotage et le rempotage des différentes plantes.

Quelles merveilleuses odeurs lorsque nous mettons nos mains dans les plantes !!!...



Les prochains mercredis nous allons travailler sur le sens de la vue en fabriquant des décorations pleines de couleurs. Nous ferons aussi un travail sur le sens de l'ouïe.



Le résultat de notre petit potager avec nos plantes aromatiques

*Un simple regard posé sur une fleur et voilà une journée remplie de bonheur*

Céline Blondeau

# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

## RÈGLEMENT

Au regard de l'engagement pris par vos élus lors de la dernière campagne électorale, nous souhaitons mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Son mode de fonctionnement ainsi que ses objectifs, décrits ci-après, doivent permettre aux jeunes d'agir sur leur territoire, de mener des actions et d'être de réels acteurs de la vie citoyenne et éco-citoyenne. Même s'il s'agit d'un organe informel, le CMJ va permettre de mieux prendre en compte l'avis des jeunes Mérévillois et à terme d'inciter les jeunes à s'impliquer dans la vie démocratique et communale.

### Objectifs :

- Permettre aux jeunes élus de s'impliquer dans la vie de leur commune.
- Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et à la démocratie locale.
- Permettre aux jeunes de s'exprimer
- Permettre aux jeunes de mettre en place des projets

### Composition du CMJ :

Le conseil municipal des jeunes sera composé de 9 élus devant résider sur MEREVILLE au jour de l'élection. Ils devront être âgés de 9 ans au minimum et avoir moins de 13 ans le jour de l'élection. Une autorisation parentale sera nécessaire pour candidater.

### Durée et fin de mandat :

Le Conseil Municipal des Jeunes sera élu pour une durée de 2 ans.

En cours de mandat, si une démission est enregistrée, l'élue(e) sera remplacé(e) par le candidat(e) ayant obtenu le plus de voix après le dernier membre élu.

### Elections :

- **Candidature** : Les candidats rempliront une fiche de candidature qu'ils pourront retirer et déposer en Mairie. Toute candidature devra obligatoirement être accompagnée d'une autorisation parentale. Les dates de retrait des fiches de candidatures, des dépôts de candidatures, du début de la campagne et des élections seront communiquées par l'application panneau pocket, sur le site internet de la

Mairie, par la newsletter et « par le biais des écoles ». Les dates seront précisées avant chaque élection

- **Elections** : Le jour de l'élection, les bulletins seront à déposer en Mairie. Ne procéderont au vote que les jeunes entre 9 et 12 ans habitant sur la commune. Les jeunes électeurs votent pour 9 candidats en entourant leur choix. Après dépouillement des votes, les résultats des élections seront proclamés par Monsieur le Maire. Ils seront affichés en Mairie, dans le bulletin municipal et sur le site internet de la commune. Seront élus les candidats ayant obtenu le suffrage le plus important. La parité devra être respectée au sein du conseil (4 postes au minimum par sexe).
- **Election du Maire et des adjoints** : à la suite des élections du Conseil Municipal des Jeunes, les jeunes élus procéderont à l'élection du Maire. Votent uniquement les candidats entre eux.

### Responsabilité :

Le Conseil Municipal des Jeunes est placé sous la responsabilité d'au moins deux élus du Conseil Municipal. Ils auront pour mission d'informer des projets et demandes portés par le Conseil Municipal des Jeunes devant le Conseil Municipal. Chaque année le Conseil Municipal des Jeunes pourra rendre compte de ses actions et travaux au Conseil Municipal de la commune.

### Réunion du CMJ :

- **Rythme** : 2 réunions trimestrielles en dehors du temps scolaire
- **Lieu** : le Conseil Municipal des Jeunes se réunit dans les locaux municipaux en assemblée plénière et en commissions toujours sous la responsabilité d'élus.

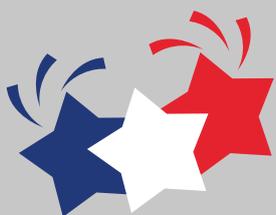
### Comportement :

Les jeunes élus doivent avoir une attitude respectueuse les uns envers les autres. Ils doivent accepter les décisions prises à la majorité du CMJ. L'assiduité et la ponctualité sont indispensables pour un bon exercice de leur mandat.

Ce règlement est susceptible d'être modifié si l'expérience en montrait la nécessité.

# CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES

Tu habites Méréville et tu as entre **9** et **13** ans,  
tu veux t'investir pour ta commune,  
tu as des projets, des idées, des envies,



ALORS PRÉSENTE-TOI  
à L'ÉLECTION DU

# CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES Elections : 2021

11 septembre  
8h à 10h



Lieu :  
Salle  
polyvalente  
Renseignements  
03 83 47 27 53

Dépose ta candidature  
en mairie au plus tard le 2 juillet

Consultation du règlement en Mairie ou  
sur le site [www.mereville54.fr](http://www.mereville54.fr)

Mairie de **MÉRÉVILLE**

# Vous avez un projet immobilier ?

MAISON - APPARTEMENT - TERRAIN - LOCAL COMMERCIAL



- ▶ La puissance d'un **réseau national**
- ▶ Un **suivi personnalisé**
- ▶ Une **communication d'envergure**



Contactez Pascal BECK, votre  
conseiller indépendant sur **MÉRÉVILLE**

**06 07 59 45 60**

**pascal.beck@safti.fr**

# BIBLIOTHÈQUE

Par Sophie SCHWAEDERLÉ

## COUP DE CŒUR JEUNESSE

à partir de 8 ans et à découvrir absolument !

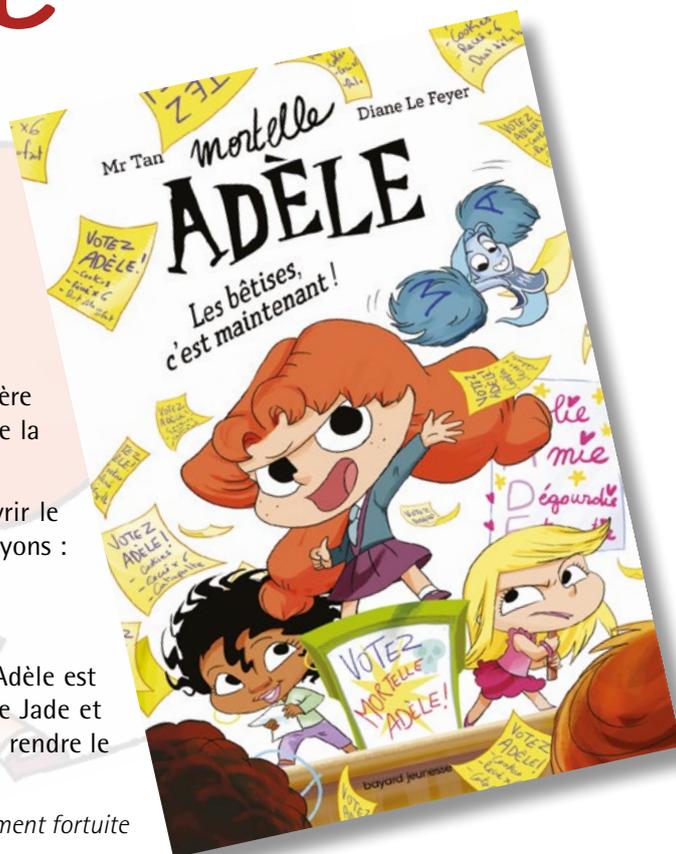
Vous connaissez certainement Adèle, cette petite héroïne au caractère bien trempé\* ! Si ce n'est pas le cas, alors courez à la médiathèque la plus proche (la nôtre) pour réserver ses albums, ils sont « mortels » !

Depuis peu, les BD se sont transformées en romans, venez découvrir le tout dernier « Les bêtises, c'est maintenant », disponible dans nos rayons : coup de cœur assuré !

Résumé :

C'est le grand jour de l'élection des délégués de classe. Mortelle Adèle est bien décidée à remporter tous les suffrages, face à l'insupportable Jade et la timide Mélissa : il est grand temps d'abolir la conjugaison et de rendre le bavardage obligatoire... Les bêtises, c'est maintenant !

\* toute ressemblance avec l'un de vos enfants serait purement fortuite

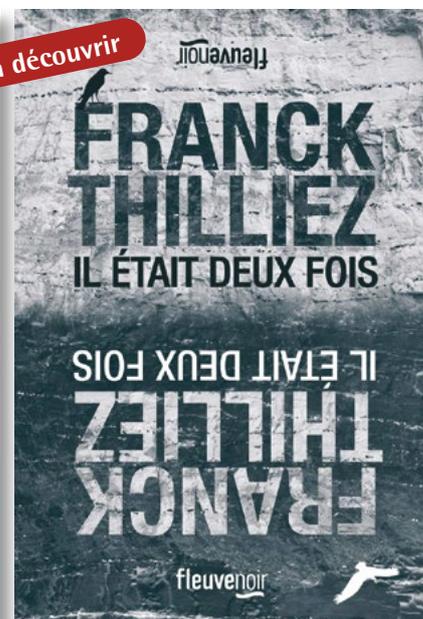


## C'est les vacances !

Pendant l'été, la médiathèque de votre village reste ouverte tous les mercredis de 17h30 à 19h00, n'hésitez pas à passer nous voir. Toutefois, nous fermerons exceptionnellement le mercredi 21 juillet et en profiterons pour nous refaire une « beauté » et réorganiser le coin jeunesse.

Les événements récents liés à la Covid-19 ne nous ont pas permis de nous retrouver dans les meilleures conditions cette année, nous espérons vous revoir en forme et nombreux à la rentrée de septembre pour participer à nos diverses animations.

Nous vous souhaitons un bel été :  
soleil, transat et lecture !



# FOYER RURAL

## L'ATELIER DES PETITES MAINS ROUVRE SES PORTES



C'est avec un immense bonheur que nos créatrices se sont retrouvées ce lundi 14 juin.

Avant tout ce fut un moment de partage, de sourires (masqués), d'anecdotes, de nouvelles, mais bien vite, les projets ont été élaborés.

Projets d'ateliers communs, dont certains pour répondre à quelques demandes de la municipalité,

Projets d'animations, à commencer par notre participation aux festivités du 14 juillet, puis nos animations traditionnelles, barbecue du 12 septembre, marche des familles le 26 septembre, puces des couturières le 10 octobre, une sortie Marché de Noël fin novembre, les boîtes solidaires en décembre et le Marché de Noël artisanal les 11 et 12 décembre.

Ce sont les dates qui ont été fixées en espérant que rien ne viendra contrarier tous ces projets.

Certaines avaient apporté des créations réalisées durant cette longue période de confinement, d'autres avaient leur ouvrage en cours, d'autres étaient venues uniquement pour se retrouver. Enfin, nous avions l'impression que la vie reprenait son cours.

Dans un premier temps l'atelier fonctionnera les lundis et vendredis de 15h à ... 18h-19h, selon les envies et pour permettre aux personnes qui travaillent de venir nous rejoindre.

Pour tout renseignement : 03 83 47 07 69.

Michèle BROUILLARD

ps : les masques sont tombés pour la photo

# M.I.L. MÉRÉVILLE INFORMATIQUE LOISIRS



Au cours de cette longue période de confinement et d'activité associative réduite, vos PC, tablettes, téléphones et autres outils numériques ont quand même dû chauffer.

Je vous rappelle que le club informatique de Méréville existe toujours, c'est un lieu d'échanges, d'expériences et d'apprentissage. Toutes les personnes sont les bienvenues. Le public est composé de novices et de personnes plus ou moins expérimentées en informatique.

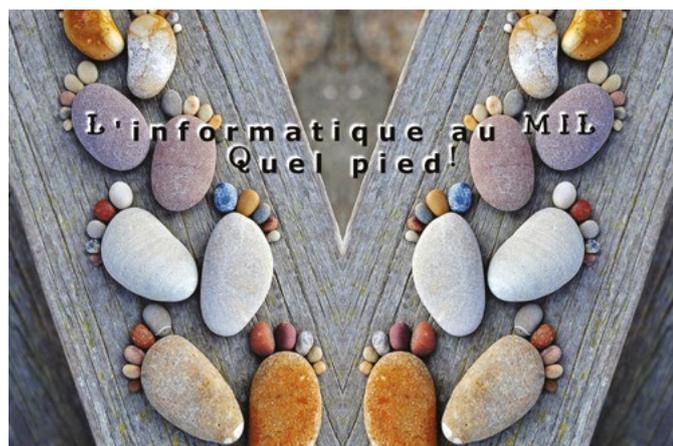
On y retrouve de l'entraide, de l'enthousiasme et de la bonne humeur.

Il est actuellement animé par 2 bénévoles qui font tout ce qu'ils peuvent pour satisfaire les demandes diverses et variées des adhérents. Si vous avez des connaissances en informatique que vous souhaitez partager bénévolement avec vos concitoyens en consacrant quelques heures de votre temps libre, venez nous rejoindre, soyez-en remerciés par avance.

Pour rappel, nous avons abordé à peu près tous les domaines concernant le numérique :

- Utilisation de base d'un PC avec sa structure des fichiers et répertoires,
- la navigation en sécurité sur internet,
- la messagerie,
- le traitement de l'image, du son, de la vidéo, ...

Concernant les personnes nouvelles, intéressées pour nous rejoindre, sachez que nous ne reprendrons notre activité qu'à la rentrée scolaire en septembre, les dates et horaires vous seront communiqués en temps utile au travers des informations municipales. Venez au moins nous rendre une petite visite de contact pour nous exposer vos souhaits dans l'usage des outils informatiques.



Il est une chose qui me tient particulièrement à cœur, c'est la SECURITE.

Depuis le début de la pandémie et ses confinements, il est une activité lucrative qui a encore accru son activité, c'est celle des escrocs dont le but principal est de vous soutirer le maximum d'argent au travers de vos navigations sur internet, de vos boîtes mail, de vos achats en ligne, de certains sms, appels téléphoniques ... la liste n'est pas exhaustive, mais je suis toujours surpris par l'ingéniosité et le « professionnalisme » de ces escrocs du web.

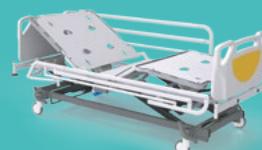
C'est un sujet que nous rappellerons dès nos 1<sup>ères</sup> séances de rentrée.

En attendant, pour les anciens, signalez vos réalisations que vous nous présenterez à la rentrée et pour les nouveaux, surveillez les infos de réouverture du club.

*Michel Pélaingre, Animateur*

*Contact : Françoise Le Cras  
Présidente 06 81 23 39 28*

## Isabelle et Olivier BAZARD Matériel médical orthopédie



62 Rue de Nancy,  
54630 Richardmémil

téléphone : 03 83 25 72 08  
fax : 03 83 25 84 79



### Horaires d'ouverture

Lundi au Vendredi  
8h45 à 12h15 - 14h à 19h30  
Samedi  
8h45 à 12h15 - 14h à 18h



# AMARELLI danse

Ahhhhh enfin la reprise tant espérée !!!

Depuis le lundi 24 mai, nos petits danseurs ont repris le chemin de la salle des sports où leurs cours de danse se déroulent à nouveau. Que c'est agréable d'entendre à nouveau les musiques, les pas qui foulent le sol et surtout les rires des enfants qui nous avaient tellement manqués.

Nous profitons également de cet article pour mettre à l'honneur une de nos bénévoles. Certain(e)s mérévillois(es) la croisent peut-être tous les jours mais ne savent pas combien elle est précieuse pour l'association et tout le temps qu'elle y a consacré et qu'elle y consacre encore.

**Françoise GUILLAUMONT** est arrivée chez AMARELLI en 1981 pour donner un « petit coup de main » à Annick CARMET et Françoise VANEL pour la confection de costumes de cette toute nouvelle

association du village. Elle se souvient encore des tous premiers costumes qu'elle a cousus : des jupes bleues plissées ! Technicienne en électronique de profession, elle était et est toujours une couturière bénévole hors pair. Quand on lui dessine un croquis de costume pendant une de nos « réunions spectacle », elle doit en rêver la nuit, se lève bien avant le soleil, le coupe, le coud, nous appelle au petit matin pour nous dire que le modèle est prêt. En moins de 24h, le prototype est essayé aux danseurs !

Françoise, c'est également depuis 20 ans une trésorière en or qui a été pour moi, comme pour les 2 présidentes qui m'ont précédée un énorme soutien sur qui nous pouvons toujours compter. Elle a pris ses fonctions en 2002 et depuis les chiffres de l'association n'ont plus de secret pour elle.

Alors au nom des membres du conseil d'administration, des bénévoles, des salariés et de tous les adhérents à qui elle a enfilé des costumes, nous tenions à dire UN IMMENSE MERCI à notre « Madame 100 000 volts » pour tout ce qu'elle nous apporte.

Au plaisir de bientôt vous revoir.

*Gaëlle et l'équipe AMARELLI*

# POZ'YOGA

Soigner par le Yoga, c'est possible !

De nombreuses pathologies proviennent du stress que l'on subit au quotidien. Qu'il s'agisse de troubles du sommeil, de maux de dos, de troubles de la digestion, d'attaques de panique, d'anxiété ou de dépression, de fatigue ou de douleurs chroniques, et même les maladies lourdes comme le cancer... quelle que soit la maladie, la pratique du yoga représente une médecine alternative et complémentaire aux soins conventionnels.

Adaptée à chaque individu, la yogathérapie fournit des outils simples à mettre en œuvre pour aller mieux au quotidien. Il s'agit de programmes personnalisés en fonction de la pathologie, de la personne, de ses ressentis, ses besoins et des résultats qu'elle souhaite atteindre. Construite autour de la pratique d'exercices physiques simples (toujours accessibles en fonction de l'âge ou de la pathologie), de respirations et de différentes formes de méditations, la yogathérapie apaise le mental et soulage le corps des maux d'hier et d'aujourd'hui. C'est un formidable outil complémentaire à la médecine conventionnelle. En outre, c'est aussi un allié de taille dans la gestion des émotions, qui permet d'identifier nos troubles émotionnels et d'apprendre à les gérer.

Un accompagnement classique individuel s'effectue généralement sur plusieurs séances (3 à 10 selon les patholo-



gies à traiter) avec pour objectif que chacun développe ses propres ressources pour retrouver un équilibre naturel, autant physique que mental.

Envie d'aller mieux : <https://poz-yoga-nancy.fr/la-yogathérapie-soigner-par-le-yoga-et-la-santé/>

Raphael, votre professeur de Yoga à Méréville les jeudis soir

# TCM

## FÊTE DU TENNIS DU 12 JUIN

Le samedi 12 juin 2021 toutes les conditions étaient réunies pour la fête du tennis 2021 qui s'est déroulée sur les courts municipaux Michel VERNIER, l'autorisation d'organiser un événement en extérieur de plus de 10 personnes, une bonne ambiance, du beau jeu et un soleil radieux.

Dès 9h30 et après tirage au sort des équipes, le tournoi de double a commencé.

A la fin des matchs de poules, le tournoi a été interrompu pour l'inauguration des nouveaux grillages et aussi pour célébrer les 20 ans de la renaissance du club en présence de Monsieur le Maire, des adjoints et conseillers municipaux, du vice-président et du secrétaire du comité départemental. A cette occasion, le club était content d'accueillir ses sponsors mais aussi les présidents des associations du village et également d'anciens présidents du club sans oublier les nombreux participants au tournoi.

Après les discours, tout le monde s'est retrouvé autour du pot de l'amitié et un barbecue a été organisé.

Dès le début de l'après-midi, les matchs ont pu reprendre. On peut féliciter Lilian DOLATA et Cédric S. pour leur brillante victoire mais les autres équipes n'ont pas démerité et ont déjà promis de revenir l'année prochaine.

Pour la période d'été, le club de Tennis va organiser des concours de Pétanque les vendredis soirs pour les habitants

de Méréville qui le souhaitent. (Informations à venir très prochainement sur les canaux d'informations de la commune)

Il propose également des adhésions à des prix attractifs pour les 3 mois d'été (30€ pour les adultes, 25€ pour les étudiants et 20€ pour les enfants).

Vous pourrez également nous retrouver lors des animations du 14 Juillet.

Pour toutes informations vous pouvez nous joindre par :

- Téléphone : 06 61 42 61 98
- Mail : 16540316@fft.fr

Nicolas THIEBAUT,  
Président



# DES FLEURS POUR UN COMITÉ

Depuis plusieurs années déjà, un petit groupe d'habitants s'efforce de fleurir massifs, bacs et jardinières dans le village. Ce sont les membres du comité de fleurissement, emmenés par monsieur Bernard HENRY, érudit en botanique, qui préparent chaque année de nouvelles compositions florales pour égayer nos rues. Agissant bénévolement, le comité se réunit plusieurs fois par an, surtout au printemps et à l'automne, pour repiquer ou déplanter des fleurs et autres arbustes décoratifs, avec le soutien logistique de la mairie et de ses agents techniques. Cette année, un nouveau massif a été créé rue de Renaudeau, utilisant en guise de dossier le muret où s'affichait autrefois le nom du domaine de la Colombière. Agrémenté de bruyères, d'azalées et d'hortensias, il devrait offrir une touche de couleurs à cet endroit lorsque les plantes auront pris leur essor.

Un grand merci à eux pour leur engagement au service de la collectivité pour le plus grand plaisir de tous.

Nul besoin d'être un horticulteur accompli pour rejoindre les rangs du comité de fleurissement. Si vous souhaitez vous aussi donner un peu de votre temps pour participer au fleurissement de notre village, sans contrainte et dans la convivialité, il vous suffit de déposer en mairie votre candidature avec vos coordonnées afin que vous puissiez être contacté et informé des séances de travail du comité. Avec ou sans main verte, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Des membres du comité de fleurissement devant le nouveau massif de fleurs, rue de Renaudeau.

*Philippe Birckener*



# la TROTTINETTE dans la VILLE

Depuis quelques années maintenant, la trottinette connaît un nouvel essor comme moyen de déplacement dans les villes. Pour adultes ou enfants, avec ou sans moteur, sur la chaussée ou sur les trottoirs, au milieu des voitures ou des piétons, nous les voyons partout. Notre commune n'échappe pas à cette nouvelle mode. Il est donc utile de rappeler quelques règles d'usage pour permettre un partage de l'espace public en toute sécurité et dans le respect de tous les usagers.

Commençons par les trottinettes sans moteur, c'est-à-dire mues par la seule énergie musculaire. Elles sont souvent utilisées par les enfants, soit à titre ludique, soit pour le trajet entre le domicile et l'école ou pour aller faire des commissions. Le code de la route considère ce type de trottinette comme un véhicule de petite dimension sans moteur et l'article R412-34, II, 1° du code de la route assimile les utilisateurs de ces véhicules à des piétons.

Les utilisateurs de trottinette sans moteur, de rollers ou de skateboard, sont donc considérés comme des piétons et sont donc soumis aux mêmes règles de circulation que ces derniers. Ils doivent se déplacer, c'est-à-dire rouler, sur le trottoir.

Bien qu'il ne soit pas obligatoire, le casque est fortement conseillé pour limiter les blessures à la tête en cas d'accident, et de nuit, le port d'un gilet à haute visibilité devient obligatoire pour être bien visible des autres usagers.

**La réglementation est plus exigeante pour les trottinettes électriques.**

Depuis le 23 octobre 2019, les trottinettes, gyropodes, hoverboards et monoroues, dont le déplacement est assuré par un moteur électrique, sont apparus dans le code de la route sous la dénomination « engins de déplacement personnel motorisés » ; autrement dit : EDPM.

Les EDPM sont considérés comme des véhicules, et à ce titre leurs utilisateurs sont soumis à des règles spécifiques, eu égard à leur faible dimension et aux risques encourus en cas d'accident. La trottinette électrique est donc un EDPM, dont la vitesse maximale est fixée à 25 Km/h, et qui ne peut être utilisée que par une seule personne. Il est donc interdit de transporter un passager, qu'il soit adulte ou enfant, sur une trottinette.

Son utilisateur doit être âgé de plus de douze ans et une assurance responsabilité civile ou NVEI (Nouveaux Véhicules Electriques Individuels) est obligatoire. Souscrivez ou vérifiez votre assurance pour éviter des ennuis aux conséquences lourdes.

**Les nouvelles règles de sécurité en vigueur dès le 25/10/2019**

**> Soyez prudent !**  
Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres.

**Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs**  
N'utilisez pas votre téléphone

**Vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2020 pour équiper votre engin :**  
- de feux de position avant et arrière  
- de dispositifs rétro-réfléchissants arrière et latéraux (catadioptrés)  
- d'un avertisseur sonore  
- d'un système de freinage

**> Ne transportez pas de passager !**  
Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel.

**> Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.**

En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.

Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant, de nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante, et même en agglomération.

**> Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.**

**25** Pour pouvoir circuler sur la voie publique, votre engin doit être bridé à 25km/h.\*

\* Les EDPM doivent être bridés à 25km/h pour pouvoir emprunter la voie publique. Si ce n'est pas le cas, les propriétaires de ces véhicules doivent les faire régler à 25km/h. Ils sont invités à se renseigner sur la possibilité de les faire régler auprès de leur revendeur ou constructeur.

[https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2019.10.25\\_dp\\_trottinettes.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2019.10.25_dp_trottinettes.pdf)

L'usage d'écouteurs ou du téléphone, même simplement tenu en main, est interdit en circulation. En agglomération, les EDPM doivent obligatoirement emprunter les pistes cyclables si elles existent.

A défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h, mais jamais sur le trottoir. Les aires piétonnes sont accessibles, à condition de rouler lentement, et si vous devez emprunter un trottoir, le moteur de la trottinette doit être coupé.

Hors agglomération, les EDPM doivent uniquement rouler sur les voies vertes ou les pistes cyclables. L'autorité locale peut également décider de permettre la circulation sur les voies dont la vitesse maximale est de 80km/h. Mais sans autorisation, c'est interdit.

En matière d'équipements, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, sont désormais obligatoires : un avertisseur sonore, un système de freinage efficace, un feu de position à l'avant et à l'arrière, des catadioptrés, ainsi que le port d'un gilet rétro-réfléchissant la nuit ou lorsque la visibilité de jour est faible, en et hors agglomération.

Bien entendu, comme pour la conduite des autres véhicules, il faut respecter la signalisation routière, et il est interdit de conduire un EDPM sous l'influence de l'alcool ou de stupéfiants.

Philippe Birckener

Source : Décret n° 2019-1082 du 23 octobre 2019 relatif à la réglementation des engins de déplacement personnel



Les Clés du Bien-être



KARINE JAEGER

Le BIO c'est avant tout un art de vivre ...  
Soucieuse de votre bien-être, de celui de vos enfants et préoccupée par les enjeux environnementaux actuels, je propose une large gamme de produits bio, éco-responsables et vegan.

**TOOFRUIT**  
Les soins pour enfants

Vive les vacances !



**UN ANNIVERSAIRE À FÊTER ?  
UN CADEAU À OFFRIR ?**

**Spécial Enfants** (à partir de 6 ans)

- 4 ateliers
- 1h30 de soins
- un goûter
- des cadeaux

-20%  
sur présentation  
de ce bon

Horaires

du mardi au samedi : 9h-19h non stop  
Dimanche : 9h-12h

36 Grande Rue - Méréville  
Tél. 06 88 38 16 97  
kj.lescledubienetre@gmail.com  
**www.kj-institut.fr**



**Ouvert le dimanche matin**

# C'EST L'ÉTÉ

Dans le ciel, comme dans l'assiette, le soleil s'est installé ! L'été est synonyme de chaleur, vacances, bronzette, mais c'est aussi le moment de cuisiner des fruits et légumes de saison avec le large choix que nous offre dame nature en cette période ! Gorgés de soleil et de vitamines, on savoure les tomates tant attendues, les pêches juteuses, les melons sucrés, les aubergines provençales, la douceur du concombre... tout est là pour que vos papilles se régalent ! Bien manger, c'est avant tout faire le choix de vivre avec les saisons, et les avantages ne manquent pas ! En plus d'apporter une alimentation saine et diversifiée, les fruits et légumes de saison ont une empreinte carbone moins élevée puisqu'ils sont souvent locaux. Ainsi, on soutient les agriculteurs de nos régions et on réduit la pollution de l'air avec la diminution des transports longue distance. Il s'agit donc d'un vrai challenge sociétal que nous nous devons de relever et en cette période estivale, et la diversité des recettes ne manque pas. Carpaccio, salade, gaspacho, pavlova, panna cotta, taboulé... Un petit manque d'inspiration, voici une proposition de tians de légumes.

**BON APPETIT!**

## Tian de légumes d'été

*Une recette estivale qui enchantera vos yeux et vos papilles !*

20 minutes de préparation - 45 minutes de cuisson  
165 kcal Par portion

**Ingrédients :**

- |                |                             |
|----------------|-----------------------------|
| 1 Aubergine    | 1 Courgette                 |
| 2 Tomates      | 1 Oignon jaune              |
| 1 gousse d'Ail | 2 pincée de Thym (feuilles) |

**Recette :**

Étape 1

Lavez et séchez les légumes. Épluchez l'oignon. Taillez les aubergines, courgettes, tomates et oignons en tranches d'épaisseur égale. Épluchez et émincez l'ail.

Étape 2

Préchauffez votre four à 180°. Dans un plat à gratin, rangez les légumes à la verticale en alternant les couleurs. Répartissez l'ail et le thym sur l'ensemble. Versez un généreux trait d'huile d'olive. Salez et poivrez. Placez au four pour 45 minutes.



# INTERCO : UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

PRÉSENTATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (cf Méréville Echos de septembre 2020)

## L'EXÉCUTIF



**Filipe Pinho**

Président  
Pilotage politique global,  
aménagement du territoire, projet de territoire,  
démocratie participative, coopération décentralisée  
communication, administration générale



**Hervé Tillard**

1<sup>er</sup> vice-président  
Développement économique,  
Transports  
(maire de Chavigny)



**Marie-Laure Siégel**

2<sup>ème</sup> vice-présidente  
Cohésion sociale  
(élue à Thélod)



**Daniel Lagrange**

3<sup>ème</sup> vice-président  
Prévention des  
inondations, Voirie,  
Travaux  
(maire de Messein)



**Sandrine Lambert**

4<sup>ème</sup> vice-présidente  
Mobilités actives  
(élue à Neuves-Maisons)



**Patrick Potts**

5<sup>ème</sup> vice-président  
Bâtiments, Travaux,  
Moyens Généraux  
(maire de Sezey-aux-Forges)



**Dominique Goepfer**

6<sup>ème</sup> vice-présidente  
Transition énergétique  
(élue à Pont-Saint-Vincent)



**Thierry Weyer**

7<sup>ème</sup> vice-président  
Espaces naturels,  
agriculture et alimentation  
(maire de Pierreville)



**Dominique Ravey**

8<sup>ème</sup> vice-présidente  
Santé publique,  
Personnes âgées  
(élue à Flavigny-sur-Moselle)



**Richard Renaudin**

9<sup>ème</sup> vice-président  
Finances, Culture  
(élu à Richardmémil)



**Gilles Jeanson**

10<sup>ème</sup> vice-président  
Eau, assainissement  
(élu à Neuves-Maisons)



**Pascal Schneider**

Conseiller délégué  
Education  
(maire de Neuves-Maisons)



**Jean-Luc Fontaine**

Conseiller délégué  
Prévention  
des déchets  
(maire de Xeulilly)



**Benoit Sklepek**

Conseiller délégué  
Tourisme  
(maire de Bainville-sur-Madon)



**Laurent Diez**

Conseiller délégué  
Habitat, logement  
(élu à Méréville)



**Claude Colin**

Conseiller délégué  
Valorisation territoriale,  
patrimoine  
(maire de Frolois)

## LES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES



**André Bagard**  
(maire de Chaligny)



**Valérie Picard**  
(élue à Chaligny)



**Lydie Rouyer**  
(élue à Chaligny)



**Marcel Tedesco**  
(maire de Flavigny-sur-Moselle)



**Jean Lopes**  
(maire de Maizières)



**Rémi Maniette**  
(maire de Maron)



**Philippe Eberhardt**  
(maire de Marthemont)



**Marina Gaspard**  
(élue à Messein)



**Jean-Marc Pomares**  
(élu à Neuves-Maisons)



**Delphine Gilain**  
(élue à Neuves-Maisons)



**Lucie Nepote-Cit**  
(élue à Neuves-Maisons)



**Maria-Josefa Orozco**  
(élue à Neuves-Maisons)



**Etienne Thil**  
(élu à Neuves-Maisons)



**Jean-Claude Wichard**  
(élu à Neuves-Maisons)



**Antoine Desmonceaux**  
(élu à Pont-Saint-Vincent)



**Huguette Tedesco-Rabanes**  
(élue à Pulligny)



**Xavier Bousset**  
(maire de Richardmémil)



**Denise Zimmermann**  
(élue à Richardmémil)



**Jean-Marc Dupon**  
(maire de Viterne)

## CENTRE AQUATIQUE AQUA'MM : TOUT LE MONDE S'Y RETROUVE !

Le centre aquatique AQUA'MM a rouvert ses portes le mercredi 09 juin. L'équipe d'AQUA'MM a hâte de vous faire découvrir les espaces qui le composent :

- **Un espace aquatique avec**
  - un bassin sportif et éducatif (27,5°, 375 m<sup>2</sup>; 25 x 15m, profondeur maxi 1,80m, fond mobile, 6 couloirs de nage),
  - un bassin loisirs-détente (30°, 200 m<sup>2</sup>, profondeur maxi 1,20m, rivière à contre-courant, banquettes avec jets massants et à bulles)
  - un bassin petite enfance (32°, 100 m<sup>2</sup>, profondeur maxi 40 cm, jeux interactifs).
- **Un espace forme avec**
  - une salle fitness pour les cours collectifs (activités douces, musculaires et cardio-vasculaires)
  - une salle cardio équipée d'appareils sportifs (tapis de course, rameur, vélos elliptiques...)
- **Un espace bien-être avec jacuzzi, sauna, hammam et zone de repos**
- **Un parc extérieur avec aire de jeux ouvert en saison estivale**

AQUA'MM propose des activités, des horaires et des tarifs adaptés à tous : n'hésitez pas à réserver et payer vos cours collectifs encadrés en ligne sur <https://aquamm.elisath.fr>.

Pour découvrir l'ensemble des actualités d'AQUA'MM, rendez-vous sur le site internet : [www.aquamm.fr](http://www.aquamm.fr)

Afin de garantir la sécurité de tous, l'accès se fait dans le cadre d'un protocole sanitaire adapté (jauge limitée, mise en place d'un cahier de rappel numérique, paiement en ligne ou sans contact privilégié...)

### Contacts :

30 rue Abbé Muths - 54230 Neuves-Maisons  
Tél. 03 83 47 99 00  
[aquamm@cc-mosellemadon.fr](mailto:aquamm@cc-mosellemadon.fr) - [www.aquamm.fr](http://www.aquamm.fr)  
facebook.com : [ccmosellemadon](https://www.facebook.com/ccmosellemadon)

## UN NOUVEL ESPACE DE SERVICES QUARTIER DE LA FILATURE

L'Espace emploi, la Mission locale Terres de Lorraine et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) ont emménagé courant janvier en face de la Filoche. Ces services s'intègrent dans un quartier rénové à la circulation sécurisée : les aménagements autour de la place des Tricoteries (arrêts de bus rénovés, trottoirs, pistes cyclables...), et simplifient l'accès dans un cadre propice aux différentes mobilités.

Outre l'Espace emploi et la Mission locale, les nouveaux locaux abritent l'ensemble des services du CIAS : animation et prévention jeunesse, animation sportive et services administratifs. Des permanences seront également assurées par les partenaires médico-sociaux (Maison des Solidarités, Maison des Ados, CAF, INAS...) dans ce lieu-ressource pour les habitants de Moselle et Madon et les acteurs locaux

### Contacts :

Espace emploi, Mission locale et CIAS :  
2 place des Tricoteries - 54230 Chaligny  
Tél : 09 74 36 04 50

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 14h-17h30  
du lundi au vendredi



# LOUER UN VÉLO ÉLECTRIQUE POUR SES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS, C'EST POSSIBLE !

Lundi 3 mai, Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Madon, Hervé Tillard, vice-président en charge des transports et Sandrine Lambert, vice-présidente en charge des mobilités actives, ont inauguré au siège de l'APIC, et en partenariat avec Vélo Station, un nouveau mode de déplacement doux : le vélo à assistance électrique.

La communauté de communes Moselle et Madon donne ainsi un coup de pédale en faveur des politiques de mobilités et de transition écologique en lançant son service de location longue durée de Vélos à Assistance Électrique.

Une flotte de 60 vélos à assistance électrique est mise à disposition des habitants du territoire, travailleurs, étudiants de Moselle et Madon disponible à la location de courte ou longue durée afin d'expérimenter ce nouveau mode de déplacement plus respectueux de l'environnement.

Le service propose 2 gammes tarifaires : tarif tout public et tarif solidaire, dont le coût est variable en fonction de la durée de location (de 1 à 12 mois selon la gamme tarifaire).

## Renseignements

### Comment ça marche ?

La location d'un Vélo à Assistance Électrique est proposée pour une durée d'1 mois, 3 mois ou 6 mois et jusqu'à un an pour la gamme solidaire.. A l'issue de cette période de 6 mois, une période de non réservation de 3 mois devra être observée (gamme tout public).

#### Renseignements :

Les réservations, le retrait des vélos, la formation à la prise en main des vélos, s'effectueront auprès de

APIC  
Espace artisanal du Champ le Cerf  
240 Rue Marcelin Berthelot  
54230 Neuves-Maisons

Du mardi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 03 83 47 38 26  
✉ locationvae@gesemm.fr

### Combien ça coûte ?

Le service propose deux gammes tarifaires : Tarif tout public et Tarif solidaire, dont le coût est variable en fonction de la durée de location (de 1 mois à 12 mois selon la gamme tarifaire)

| Durée de location    | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|----------------------|--------|--------|--------|------|
| Tarification         | 30 €   | 80 €   | 140 €  |      |
| <b>Soit par mois</b> |        | 27 €   | 23 €   |      |

| Durée de location    | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an         |
|----------------------|--------|--------|--------|--------------|
| Tarification         | 15 €   | 40 €   | 70 €   | <b>120 €</b> |
| <b>Soit par mois</b> |        | 13 €   | 12 €   | 10 €         |

**Tarif tout public**

**Tarif solidaire**

Et si VOUS PASSIEZ au vélo électrique?

Expérimentez la mobilité active!

Louez votre vélo à assistance électrique à partir de 23 €/mois pendant 6 mois\*

\* Tarif solidaire: 12 €/mois pendant 6 mois, un coup de pouce pour pédaler.

www.cc-mosellemadon.fr  
www.facebook.com/ccmosellemadon

## Les + du service

- ➔ Vous économisez les frais d'entretien d'usure réalisés par un revendeur local agréé par le fournisseur Vélostation basée à Toul
- ➔ Vous disposez de votre vélo 24 h/24 h
- ➔ Vous avez la possibilité de recharger votre vélo à assistance électrique sur les bornes de recharge électrique du territoire.
- ➔ La location est éligible au remboursement des frais de transport par l'employeur à hauteur de 50%

## ➔ Conditions d'utilisation

- Avoir plus de 18 ans et résider ou travailler sur le territoire de la communauté de communes Moselle et Madon
- Ou avoir entre 18 et 25 ans et effectuer ses études sur le territoire de Moselle et Madon
- Ou avoir entre 16 et 18 ans et être inscrit dans un programme éducatif sur prescription de la mission locale ou tout autre organisme agréé
- Et être couvert par une assurance responsabilité (ou dans le cas précédent, son représentant légal)

# Agence VALZER

## 54710 LUDRES



Agent Renault depuis  
**+ de 40 ans**



**RENAULT**  
La vie, avec passion



### ENTRETIEN DES VÉHICULES RENAULT, DACIA ET TOUTES AUTRES MARQUES

- ◆ Mécanique
- ◆ Carrosserie
- ◆ Dépannage
- ◆ Remplacement de pare-brise

*Nos horaires : du Lundi au Vendredi de 7h45 à 12h00 et de 13h45 à 18h00*

**Agence VALZER**

149 rue Blaise Pascal • 54710 LUDRES

Téléphone : 03 83 26 13 00 • [garagevalzer.renault@orange.fr](mailto:garagevalzer.renault@orange.fr)

## GARANTIE SANTÉ : UNE MUTUELLE À MOINDRE COÛT

Certains habitants renoncent parfois à des consultations médicales, pour eux ou leurs familles, en raison de leur coût ou de celui d'une mutuelle.

Le CIAS Moselle et Madon, propose donc, en partenariat avec AD2S, une complémentaire santé aux habitants du territoire, disposant de faibles revenus et n'étant pas éligibles à la CSS (ex CMU). Pour étudier votre situation et en bénéficier, vous pouvez contacter le CCAS de votre commune (auprès de votre mairie)

Le CIAS Moselle et Madon et l'association AD2S proposent

### LA GARANTIE SANTÉ

Une mutuelle complète à moindre coût

Vous habitez une commune de Moselle et Madon ?  
Vous avez de faibles revenus mais vous n'avez pas droit à la CSS (ex-CMU) ?  
Vous n'avez pas de mutuelle ou celle-ci vous coûte trop cher ?  
Il vous arrive de renoncer aux soins pour vous ou votre famille ?

**CONTACT**

Pour étudier votre situation et en bénéficier, vous pouvez contacter :  
- le CCAS de votre commune (auprès de votre mairie)  
- l'accueil du CIAS-Espace Emploi, 2 place des Tricoteries à Chaligny au 09 74 36 04 50

AD2S, terres de Lorraine, CIAS, Centre Intercommunal d'Action Sociale, moselle madon

Création : CCMM - avril 2021 - NP5SLVP



Du 05 au  
30 juillet  
2021

## CHANTIER PARTICIPATIF DÉCOUVERTE - ATELIER - FORMATION DE LA TERRE CRUE

### C'EST QUOI ?

Dans le cadre de la construction du siège de la communauté de communes Moselle et Madon, un chantier participatif de fabrication de 12 000 briques en terre crue est organisé cet été à Neuves-Maisons.

La méthode de fabrication est simple, naturelle et locale : un mélange de terre, de sable et d'eau jusqu'à obtention d'une pâte homogène qui sera ensuite moulée pour faire des briques. Elles seront séchées pendant 2 à 3 mois avant d'être posées.

### C'EST QUI ?

- Piloté par Aurélie Husson et Benoît Sindt du Studiolada, collectif d'architectes.
- Encadré par Bureau d'étude Amàco (Atelier Matières À Construire) et la communauté de communes Moselle et Madon

> L'équipe totalisera une dizaine de bénévoles issus du milieu associatif et du bâtiment, et des étudiants en école d'architecture à Nancy.

### POUR QUI ET QUAND ?

Entre le 5 et le 30 juillet 2021

Deux formules de participation sont possibles :

- une participation « apprentissage » avec une équipe fixe sur des ateliers d'une semaine
- une participation « découverte » sur des ateliers de 2 à 3 jours

> **Objectif** : fabriquer quelques-unes des briques du futur bâtiment, et apprendre, auprès de spécialistes, tous les bienfaits de cette méthode de construction innovante, respectueuse de l'environnement et encore peu connue.

### C'EST OÙ ?

Sous un hangar couvert derrière le pôle technique,  
Cap Fileo - 39 allée Louis Martin à Neuves-Maisons



### ON S'INSCRIT COMMENT ?

Auprès de Jessy FERNAND  
Technicien bâtiments à la communauté de communes Moselle et Madon  
☎ 06.34.48.38.47  
✉ jfernand@cc-mosellemadon.fr

# ET PENDANT CE TEMPS

## à la CCMM...

par Laurent DIEZ



Le printemps a été l'occasion également de voter l'ensemble des budgets de l'intercommunalité. Comme pour la commune, il est très difficile de prévoir un budget 2021 étant donné la situation sanitaire. Celle-ci a impacté durablement le budget 2020 (2 confinements, fermeture administrative du centre aquatique Aqua'MM, augmentation des dépenses de fonctionnement dues aux mesures anti-covid...). Face à ces dépenses nouvelles et imprévues, le choix facile aurait été d'augmenter les impôts pour combler le déficit à venir. Les élus, à l'unanimité, ont fait le choix difficile de ne pas augmenter les taxes et donc de trouver des économies à faire sur l'année 2021 et sur les années suivantes, tout en gardant le niveau actuel de service aux habitants de notre territoire. Il nous faudra donc faire aussi bien et mieux avec moins, c'est tout le challenge qui nous attend pour le mandat.

L'intercommunalité a ainsi pu également faire déployer sur son territoire, avec l'aide des professionnels de santé et des personnels intercommunaux, un centre de vaccinations engageant le processus pour les personnes les plus vulnérables. Cette proximité a permis de vacciner une large partie de cette population.

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est toujours en phase de réflexion. Un cahier de concertation est disponible au secrétariat de mairie (aux heures d'ouverture) et chaque habitant peut venir y écrire ses propres réflexions et pensées sur l'avenir de la commune et de l'intercommunalité.

La fin des restrictions sanitaires sur les équipements sportifs permet d'ores et déjà au centre Aqua'MM de réouvrir pour le bonheur de toutes et tous ! Envie de fraîcheur, de farniente, de musculation, de bien-être, Aqua'MM est là pour vous !

Concernant les aides à l'amélioration de l'habitat, la communauté de communes a revu son règlement pour l'adapter aux nouvelles normes décidées par l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (ANAH). Pour rappel, le service Habitat est là pour vous aider dans vos démarches de rénovation thermique, contactez Christelle Gries au 03.54.95.65.84.

Dans le cadre de la gestion de ses espaces naturels, la communauté de communes a décidé de s'engager dans la démarche initiée par le comité agricole du pays toulois (CAPT) en faveur d'une recolonisation des abeilles. Cette démarche, intitulée Mellif'Air consiste à encourager les agriculteurs à semer des plantes mellifères, attractives pour les abeilles et qui produisent de grandes quantités de pollens, afin de mesurer leur impact sur l'activité des ruches et les productions agricoles.

Dans le même temps, ATMO Grand Est, observatoire régional de la qualité de l'air, s'est associé à l'opération pour utiliser une partie des pollens recueillis et en mesurer les traces de polluants.

Le CAPT met des remorques de transhumance à disposition des apiculteurs. Chaque remorque est équipée d'une balance connectée par internet captant quotidiennement, le poids des ruches et les conditions météorologiques (température ambiante, humidité de l'air, vitesse du vent, force des rafales, précipitations). Les agriculteurs et les apiculteurs concernés ont accès à ces informations via leur téléphone portable. Les agriculteurs mettent en place des couverts mellifères de plein champ et/ou en interculture à la disposition des apiculteurs. Ceux-ci fournissent les ruches et leur travail.

Cette opération permet, par l'implantation de couverts végétaux, de supprimer le travail du sol, donc de favoriser l'augmentation de la fertilité des sols, de préserver la biodiversité (faune, oiseaux, insectes) et de lutter contre l'effet de serre.

L'opération est financée par le programme européen LEADER, et la participation financière de la CCMM (1 500 euros) permet l'achat de nouvelles balances et outils de mesures.

## Quelques explications sur la Taxe communale sur la consommation finale d'électricité.

La loi du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 réforme le régime de taxation de l'électricité, afin d'harmoniser le dispositif régissant la taxation sur la consommation finale d'électricité. L'ensemble des taxes (TCCFE, TDCFE, TICFE\*) la composant seront regroupées pour en confier à terme la gestion à la direction générale des finances publiques qui imposera un taux unique national en 2023.

Jusqu'à présent, les tarifs des taxes communale et départementale étaient fixés localement, en contradiction avec le droit communautaire européen. Les services de l'Etat ont également constaté l'augmentation du nombre de contentieux avec les fournisseurs d'électricité, toujours plus nombreux depuis l'ouverture à la concurrence en 2010. La gestion par l'Etat permettra un taux unique national en 2023 et devrait rendre plus simple et plus robuste la collecte de cette taxe par les communes ou syndicats intercommunaux (ce qui est le cas pour Méréville à travers le SDE54).

### Quel est le mode de calcul de la Taxe ?

La TCCFE et la TDCFE s'appliquent sur les consommations d'électricité pour lesquelles la puissance souscrite est inférieure ou égale à 250 kVA. Ces quantités d'électricité concernent essentiellement des consommateurs non professionnels (usagers résidentiels) ou des petites et moyennes entreprises.

Elles sont prélevées par les fournisseurs d'électricité sur les factures des usagers. Ces fournisseurs reversent ensuite ces taxes aux collectivités bénéficiaires.

### Les tarifs de base sont les suivants :

0,00078 €/kWh pour toutes les consommations effectuées sous une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA (tarif de l'année 2021)

0,00026 €/kWh pour les consommations professionnelles effectuées sous une puissance souscrite supérieure à 36 kVA et inférieure ou égale à 250 kVA (tarif de l'année 2021)

Sur ces tarifs de base est appliqué un coefficient multiplicateur fixé par la collectivité bénéficiaire (jusqu'en 2020, pour Méréville, le coefficient est égal à 0).

La réforme implique donc une obligation pour les communes de fixer ce taux à 4 en 2021, 6 en 2022 et 8,5 en 2023 ! Il est également précisé que les communes peuvent passer directement en 2021 à 8,5.

Exemple pour une consommation de 6 000 kWh/an, à Méréville

TCCFE (2020) :  $6\ 000 \times 0,00078 \times 0 = 0 \text{ €}$   
 TCCFE (2021) :  $6\ 000 \times 0,00078 \times 4 = 18,72 \text{ €/an}$   
 TCCFE (2022) :  $6\ 000 \times 0,00078 \times 6 = 28,08 \text{ €/an}$   
 TCCFE (2023) :  $6\ 000 \times 0,00078 \times 8,5 = 39,78 \text{ €/an}$

Nous tenions à vous informer de cette réalité qui ne dépend pas de notre pouvoir de décision mais qui impacte durablement vos finances.

TCCFE : taxe communale sur la consommation finale d'électricité - TDCFE : taxe départementale sur la consommation finale d'électricité - TICFE : taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité



**PHOTOGRAPHE DE TOUS VOS EVENEMENTS**  
 GROSSESSE / NAISSANCE / FAMILLE / ENFANT / COUPLE / MARIAGE / BOUDOIR / AUTRES



2 Rue du Bac, 54850 Méréville / 06.02.11.00.06 / contact@aurelie-peignier.fr / www.aurelie-peignier.fr  
 (Photographe studio, extérieur, à domicile. Uniquement sur rendez vous. Pas de photo d'identité)





# PLATEAU SAINTE BARBE

## ANIMATIONS GRAND PUBLIC

### Espace naturel sensible

**Dimanche 06 juin 9h30**

#### Quand la nature recycle ses déchets

##### Cycle « Recycle » de la Filoche

Visite de la plus grande usine de recyclage du secteur, ses mécanismes et même ses ouvriers.

**Dimanche 20 juin 9h30**

#### Sortie botanique et orchidées

C'est sans doute la meilleure saison pour découvrir la flore du plateau. Espèces protégées ou plus ordinaires, elles n'auront plus de secrets pour vous !

**Samedi 3 juillet 9h00**

#### A la croisée des chemins : sentiers et espaces préservés

##### Dans le cadre des sorties thématiques

Le plateau est un espace naturel sensible et protégé pour ses milieux, sa faune et sa flore fragiles. Venez arpenter les sentiers qui vous permettront de le découvrir.

**Les mercredis et samedis  
matins de juillet 10h**

#### Un été sur le plateau

Animations découvertes des richesses du plateau Sainte Barbe. Ouvert à tous, enfants accompagnés à partir de 8 ans. Informations et réservation auprès de Kylian : 07 87 08 21 01

**Dimanche 29 août 2021 9h30**

#### Les insectes du plateau Ste Barbe

Coléoptères, papillons et autres criquets et sauterelles seront bien présents. Certaines espèces sont même protégées. Venez les observer et découvrir leurs rôles.

**Samedi 18 septembre 9h30**

#### Patrimoine naturel du plateau Sainte Barbe

Dans le cadre des Journées du Patrimoine. Le plateau Sainte Barbe a une histoire riche et singulière : exploité sur et en sous-sol, vigie militaire, lieu de détente et aujourd'hui une zone naturelle protégée.

**Samedi 25 septembre 9h30**

#### Ressourcement et bain de forêt Cycle « Enfermés dehors » de la Filoche

Sortir, s'immerger dans la nature, découvrir, ressentir, prendre du plaisir, se (re)connecter

**Dimanche 10 octobre 9h30**

#### Observation de la migration des oiseaux

En ce mois d'octobre, elle bat son plein ! Promontoire naturel, le plateau est un lieu idéal pour l'observation de cette migration.

# Cet été, je respire...

## Sans les nuisances de mes déchets

### ASTUCES

#### Je composte

En tas, en bac individuel ou en collectif, la solution est à portée de main. Besoin d'aide ? Contactez notre service.

#### Je demande un accès à un conteneur enterré

Du 21 juin au 17 septembre, un accès aux points d'apports volontaires peut vous être accordé par nos services (sous condition).

#### Je ferme bien mon sac

Pas de composteur ? Pour éviter les nuisances, placez vos épluchures et vos restes de repas dans des sacs fermés à double noeud.

#### Je nettoie ma poubelle

Après le passage du camion : vinaigre blanc pour désinfecter et bicarbonate de soude pour neutraliser les odeurs.

#### Je choisis une poubelle adaptée

Trop petit ou trop gros ? Si le volume de votre bac poubelle n'est pas adapté à vos besoins, contactez notre service.

Renseignements au

service déchets ménagers : 03 54 95 62 41



Patrick FRANÇOIS  
pfrancois.correspondantpresse@gmail.com

Votre Correspondant Local De Presse travaille sur tout le territoire de la commune. Il relaie l'information par le biais du journal l'Est Républicain, vecteur de communications de toutes les manifestations, ludiques, événementielles, sportives, événements divers, mariages, naissances, décès, faits divers, accidents, incidents, sur le terrain. Contact par mail.

MÉRÉVILLE 09/06/2021

## De gros travaux à l'église

Lors du dernier conseil, toutes les délibérations ont été votées.

✦ **Espace public « Claude Krysaniac ».** Il a été décidé de donner à l'espace vert et emplacement de stationnement des commerçants ambulants, à l'intersection de l'allée des Chenevières et de la rue de Pont-Saint-Vincent, le nom d'espace public Claude-Krysaniac. Un hommage pour un homme de lettres et historien de notre territoire, auteur de plusieurs ouvrages.

✦ **Sinistre de l'église.** La société AS Toiture a constaté que des faitières

avaient été enlevées, sans doute par de forts coups de vents. La réfection du faitage de l'église coûtera 5 742 €. L'entreprise Bastien effectuera la réfection et la réparation du plafond pour 16 185 €. Sur rapport d'expertise, Groupama propose un 1<sup>er</sup> règlement d'indemnité de 14 967 €, vêtusté déduite.

✦ **Fresque du lavoir.** Proposition retenue de Dominique Masson, artiste peintre et administré, pour effectuer une fresque au lavoir d'une dimension de 9 m x 3 m et exposer la projection de cette dernière (2 000 €).

MÉRÉVILLE 18/06/2021

## Travaux sur le barrage



Pas moins de 10 techniciens pour venir à bout de ce chantier.

La vanne toit du barrage refait parler d'elle ! La métropole du Grand Nancy, sous la responsabilité d'Emmanuel Noirez, vient de procéder à son étanchéité. Depuis un moment, le joint principal n'assurait plus son rôle. Il a fallu pas moins de trois semaines de travaux pour cette remise en état. Une journée pour battarder le barrage, c'est-à-dire étanchéifier à l'aide de batardeaux en alu, provisoires, munis de bâches en polyéthylène sur les 33 mètres de la vanne, afin de pouvoir travailler à sec, 20 jours de travaux pour remplacer le joint récalcitrant, celui du milieu en équerre, et une journée de débatardeage. Cela devenait urgent, car au-delà de 50 % de charge, elle « tombe », comprendre qu'elle devient inopé-

rante, elle s'efface et laisse passer l'eau, ce qui n'est pas très économique. Désormais, elle est revenue à 22 %. En temps normal, en moyenne sur une année, le débit est de 240 m<sup>3</sup>/seconde. En ce moment avec la sécheresse et la canicule, on est à 8 m<sup>3</sup>/seconde. Donc chaque verre d'eau compte, surtout en cette période d'étiage, et le Grand Nancy veille à ne pas gaspiller ces ressources, d'où ces travaux engagés rapidement. Cette eau puisée, quelques centaines de mètres en amont du barrage sur la Moselle, préfiltrée dans un premier temps, envoyé ensuite à l'usine Saint-Charles de Vandoeuvre, est traitée dans un second temps et distribuée au robinet de tous les habitants de toute la métropole.

MÉRÉVILLE 25/04/2021

## Pas d'augmentation des impôts pour 2021

**Les comptes et budget était au cœur du dernier conseil municipal au cours duquel les élus ont décidé de conserver un taux d'imposition stable pour cette année. Le budget 2021 est à l'équilibre entre dépenses et recettes dans les deux sections, investissement et fonctionnement.**

Suite au dernier conseil municipal consacré au budget, toutes les délibérations ont été approuvées.

**Comptes 2020.** Les chiffres fournis par l'équipe municipale sont ceux reconnus et validés par le comptable officiel M. Marquis, responsable de l'entité à la trésorerie générale de Neuves-Maisons. Ces chiffres tiennent compte bien évidemment des reports d'exercices, aussi bien de la section fonctionnement et de la section investissement des années précédentes, correspondant à la trésorerie de la commune. Détail et non des moindres, ils font apparaître pour 2020 un excédent de fonctionnement de 191 188,62 €.

Les dépenses d'investissements réalisées en 2020 sont dues principalement aux travaux de la traversée du village

« route de Frolois et Grande Rue » engagés par l'équipe municipale précédente, elles ont demandé un besoin de financement de 491 646,96 € en plus des recettes d'investissement 2020, le conseil a donc dû puiser cette somme dans la trésorerie.

**Budget 2021.** Pour le vote du budget 2021, qui est à l'équilibre entre dépenses et recettes dans les deux sections investissement et fonctionnement, les chiffres prennent à nouveau en compte la trésorerie (excédents cumulés des années précédentes) de la commune. Car il est important de garder à l'esprit que contrairement à l'État, les collectivités locales n'ont pas le droit de voter un budget déséquilibré avec la création d'un déficit et donc d'une dette qui s'alourdit chaque année.

**Taxes locales.** Pour les taxes directes locales, il faut retenir que l'équipe municipale n'a pas souhaité augmenter le taux d'imposition cette année.

Pour tous renseignements complémentaires et éclaircissements sur ce sujet un peu complexe, l'adjoint aux Finances François Horn reste à la disposition des habitants, le contacter via la mairie.

MÉRÉVILLE

12/06/2021

## Il rase 200 m<sup>2</sup> de prairies fleuries à la débroussailleuse en pensant bien faire

Récemment les habitants ont pu constater que certains aménagements floraux avaient été débroussaillés à la sauvage. Un ado proche de la route de Frolois, voyant l'herbe haute, a cru bon de prendre sa débroussailleuse et de couper à ras lesdites herbes qui le gênaient !

Acte d'incivilité ? Maladresse ? Colère ?... Rien de tout cela, seulement une méconnaissance du domaine ensemençé. En effet la commune, dans le cadre des aménagements de la route départementale traversant le village, notamment sur la route de Frolois, avait décidé du principe des prairies fleuries et avait engagé des investissements sur toute la commune. C'est-à-dire de laisser fleurir et pousser les graines des fleurs sauvages qui la composent afin de favoriser le développement d'insectes, par le biais de la pollinisation, et de créer ainsi davantage de biodiversité pour un retour de la faune et de la flore sauvage. Nouveau schéma d'aménagement s'inscrivant dans une volonté nationale de la préservation



Un adolescent a expliqué rendre service en rasant des prairies destinées à un fauchage tardif.

de l'environnement.

Bien évidemment, pour laisser évoluer ces prairies, seul un fauchage tardif à la fin de l'été est préconisé. Cette impression visuelle de « mauvais entretien », en fait tout à fait normal et naturel, a encouragé l'adolescent à saisir sa débroussailleuse et à tout couper sur environ 200 m<sup>2</sup> !

Interrogé par le maire, l'intéressé a dit ne pas connaître le principe de prairies fleuries, il pensait « bien faire ». La commune ne porte pas plainte contre ce jeune, homme, juste un simple rap-

pel à l'ordre. Le maire averti, que de sa propre initiative, il est interdit de procéder au débroussaillage et/ou la tonte de ces prairies. Les agents municipaux connaissant bien les zones ensemençées et fleuries le font très bien. La commune propose d'ailleurs aux habitants volontaires et bénévoles, de participer à l'embellissement et au fleurissement du village. Les candidatures seront à déposer à la mairie, afin d'intégrer une équipe de passionnés et de dévoués, pour le plus grand plaisir de tous.

MÉRÉVILLE

22/06/2021

## Le pont des Turbines se refait une beauté

Depuis le 7 juin, d'importants travaux d'étanchéité sont effectués sur le pont dit « des Turbines », sur la D 115 B. Travaux conséquents d'une durée de 4 à 6 semaines. Une déviation a été mise en place, générant de sévères ralentissements sur la voie rapide D 331 pour rejoindre la A 330, principalement aux heures de pointe.

L'entreprise Berthold, spécialiste en Génie Civil, a fait procéder au raboutage de la chaussée par un sous-traitant. Ensuite pour affiner et être sûr de la future étanchéité, un micro raboutage a été effectué, plus un ponçage. Ce dernier a laissé apparaître encore des trous et fissures, ce qui va entraîner un ragréage et la pose de rouleaux de goudron mis à chaud pour parfaire l'imperméabilité. La finalité serait confortée par des feuilles « Paraforix », procé-



Une réfection totale pour le pont des Turbines

dé d'étanchéité à base de bitume qui remonteront jusqu'au trottoir comme un liner de piscine, entraînant la reprise de ceux-ci.

La pose d'une tranchée drainante à l'aval récupérera les eaux pluviales pour les évacuer. Quant au tablier il va se revêtir d'un tapis en enrobé les 8 et 9 juillet. A propos des garde-corps actuels, laissés en place par mesure de sécurité, ils vont être remplacés par des neufs, sans doute de type S 8 à barreudages. Il ne restera plus que quelques aménagements autour du pont à terminer. Réouverture probable après le 9 juillet.

# CONCOURS PHOTOS

## LES 4 SAISONS À MÉRÉVILLE



*Avec l'arrivée prochaine du printemps, la municipalité de Méréville organise un concours photo amateur, ouvert à tous les habitants de Méréville, sur le thème : « Les 4 saisons à Méréville »*

### RÈGLEMENT

- La participation est libre et gratuite, ouverte à tous à partir de 12 ans. Les élus, les membres du jury et leurs familles ne pourront pas participer au concours.
- Chacun pourra présenter au maximum 4 photos mais une seule par saison.
- Les catégories suivantes seront mises en place :
  - Enfant 12 -18 ans au 15 décembre 2021 et
  - Adulte à compter de 18 ans révolus à la date du 15/12/2021.
- Un bon cadeau en lien avec la photographie sera remis dans chaque catégorie pour la meilleure photo.
- Les photographies pourront représenter un lieu du village et de ses alentours, de jour comme de nuit, marqué par les saisons en cours ...
- L'optimisation classique par retouche des réglages de lumière, des contrastes et des couleurs sera acceptée (Les logiciels de retouches photos ne le seront pas).
- Pour chaque photo il sera précisé le lieu et la date de la prise de vue.
- La participation au concours s'effectuera par l'envoi du bulletin d'inscription accompagné des photos en fichiers numériques aux seuls formats JPG/PNG/RAW/TIFF. L'envoi se fera de préférence par e-mail au secrétariat de la mairie (mairie.mereville@orange.fr). Un envoi postal est toutefois possible à cette adresse : Mairie de Méréville, 8 Grande Rue, 54850 MÉRÉVILLE. Un élu hors jury anonymisera les clichés.
- Le poids des fichiers devra être au minimum de 3 Mo et de 8 Mo maximum pour l'envoi à l'aide du formulaire disponible sur le site internet municipal : <http://www.mereville54.fr>
- Le format attendu est 13x18 cm – Résolution entre 200 et 400 pixels.
- En participant par un envoi, l'auteur déclare avoir pris connaissance des conditions de participation précisées dans le présent règlement et les accepter. Il déclare être l'auteur de la photographie.
- Le concours se déroulera sur l'année 2021 en cours, jusqu'au 15 décembre, date limite des envois.

- Pour la participation des mineurs, il sera demandé de joindre à la (aux) photo(s) une autorisation signée du représentant légal (parent ou tuteur), comprenant ses coordonnées de contact, transmises par mail en même temps que la (les) photographie(s).
- Un jury sera composé de 5 personnes : 2 élus - 1 professionnel - 2 Mérévillois\* (1 enfant + 1 adulte). Un appel à candidature sera lancé pour faire partie de ce jury, avec sélection par tirage au sort.
- Ce jury déterminera les meilleurs clichés en fonction du thème, de l'originalité, des lumières, éclairages et couleurs, du graphisme, etc ...
- Le jury se réserve le droit de contacter l'auteur en cas de litige sur la configuration technique du fichier ou bien l'origine de la photographie.
- La meilleure photo de chaque catégorie quelle que soit la saison sera officiellement récompensée lors de la cérémonie des vœux, en janvier 2022.

*Zeynep Ozdemir, chargée de la culture*

*\* Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à poser votre candidature pour être membre du jury.  
Au regard du nombre de candidats, un tirage au sort sera réalisé.*

## BULLETIN DE PARTICIPATION

(A joindre obligatoirement au mail ou sur papier)

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Téléphone : ..... Date de naissance : .....

Adresse email : .....

### AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS UNIQUEMENT

Je, soussigné(e)..... Demeurant à.....

En ma qualité de mère/père/tuteur légal, autorise mon fils/ma fille (rayer les mentions inutiles)

NOM..... Prénom.....

à participer au concours photo organisé par la commune de MÉRÉVILLE. J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours photo (téléchargeable sur le site : <http://www.mereville54.fr>).

Fait à.....

Le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »,  
Pour les mineurs, nom et signature de la personne responsable

Signature du candidat



Bulletin à retourner avec vos tirages à :  
Mairie de Méréville - 8 Grande Rue - 54850 MÉRÉVILLE  
Avant le 15 décembre 2021, dernier délai

# à vos ZYGOMATIQUES

Pour s'amuser et garder le sourire, je vous propose des blagues, des devinettes des histoires drôles, des énigmes. Si l'envie de partager une blague, une histoire drôle, devinette ou énigme, dans le prochain Méréville Échos, contactez le secrétariat de mairie qui me transmettra vos propositions. Martine Troha

## DEVINETTES

Qu'est-ce qui a 13 cœurs mais aucun autre organe ?

Un jeu de cartes

Pourquoi les moutons mangent ils parfois de la menthe ?

Pour avoir la laine fraîche

Pourquoi les sportifs fréquentent souvent le coiffeur ?

Pour avoir des coupes !

Qui a une couronne et vit dans un palais ?

Une dent

Que s'est-il passé en 1111 ?

L'invasion des uns

Qu'est ce qui réfléchit sans réfléchir ?

Un miroir

## LE SAIS TU ?

Combien y-a-t'il de pions dans un jeu de dame ?

40

Quel mammifère vivant sur terre ne produit pas de son ?

La girafe

Quelle chanteuse talentueuse et célèbre a pour vrai nom Stefani Joanne Angelina Germanotta ?

Lady Gaga

Quel est le seul aliment comestible qui n'expire jamais ?

Le miel

Quelle est la pierre la plus dure au monde ?

Le diamant

## BLAGUES

Mme Lebrun achète des œufs au marché. Prudente elle demande :  
- Ils sont pondus du jour au moins ?  
- Bien sûr ! La nuit elles dorment mes poules !

Quand deux poissons se rouspètent, en général le thon monte.

## ACTIVE TES MÉNINGES

C'est l'après-midi et des enfants jouent au ballon dans la cour de

l'école. Mais soudain l'un d'entre eux frappe trop fort et envoie la balle dans la propriété du voisin. Un garçon se porte volontaire pour aller le récupérer. Il saute par-dessus le muret et se retrouve de l'autre côté. Le jeune homme est alors face à une situation compliquée : A 10 mètres de lui se trouve un arbre, au centre du jardin. Un chien est attaché à cet arbre avec une laisse de 3 mètres et aboie furieusement dans sa direction. Le ballon est à 2 mètres de l'arbre.

Comment va-t-il pouvoir se débrouiller ?

perdre de la longueur.  
manière, à chaque tour la laisse va automatiquement le suivre. De cette tourne autour de l'arbre. Le chien va C'est assez simple : Il faut qu'il

## UNE JOLIE CHARADE

Mon premier est la capitale de l'Italie.  
Mon second est une voyelle.  
Mon troisième est un fleuve d'Europe.  
Mon tout est une plante qui sent bon.

Qui suis-je ?

Le Romarin (Rome, A, Rhin)

**IL FAUT TOUJOURS AIMER SON PROCHAIN !!**

**-SON PROCHAIN WEEK-END  
-SON PROCHAIN JOUR FÉRIÉ  
-ET SES PROCHAINES VACANCES**



**Je lance une pétition**

**pour que l'on nous rajoute un jour entre le SAMEDI et le DIMANCHE**



**1 partage = 1 signature**

# AGENDA

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire liée à la COVID 19, certaines manifestations pourraient être annulées ou reportées.

## JUILLET

07 | 2021

- Festivités populaires, stade de foot 14/07/2021
- Couleurs d'été en bord de Moselle 17-18/07/2021
- Don du sang de 16h30 à 19h 26/07/2021

## NOVEMBRE

11 | 2021

- Marché des producteurs locaux 19/11/2021
- TENNIS : Beaujolais Nouveau 18/11/2021
- Sortie Marché de Noël avec le Foyer rural

## SEPTEMBRE

09 | 2021

- Barbecue du Foyer Rural 12/09/2021
- Marche des Familles 26/09/2021

## DÉCEMBRE

12 | 2021

- TÉLÉTHON
- Les boîtes solidaires
- Marché artisanal 11 & 12/12/2021
- Don du sang de 16h à 19h30 30/12/2021

## OCTOBRE

10 | 2021

- Octobre Rose
- Puces des couturières 10/10/2021



**DON DU SANG**

26/07/2021  
de 16h30 à 19h00

30/12/2021  
de 16h00 à 19h30

Lieu :  
Salle Polyvalente

## CALENDRIER DES COLLECTES

- › Présentez vos bacs et sacs, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- › Bac noir avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- › Sac spécifique déposé à proximité du passage de la benne

> Collecte toutes les 2 semaines <

15 et 29 juillet

7 et 21 octobre

12 et 26 août

4 et 18 novembre

9 et 23 septembre

2, 16 et 30 décembre





L'équipe municipale accompagnée par les associations mérévilloises vous propose de se retrouver à l'occasion de la fête nationale au Stade Municipal.

# FESTIVITÉS POPULAIRES

Logistique assurée par le Tennis Club de Méréville

## 13 JUILLET

- 18h45 Accueil
- 19h00 Animation par Amarelli Danse
- 19h30 Animation par Chorale Amarelli
- 20h00-22h00 Concert live par Lorenzo - *Balade dans la chanson française*
- 22h00 Bal populaire animé par Lorenzo
- 22h45 Feux d'artifice par "Nikos Magie Events"

*Buvette et petite restauration sur place par vos associations*

*Sécurité assurée*

## 14 JUILLET

- Dès 12h "Pot républicain" offert par la municipalité, suivi d'un "Pique-nique Républicain". Repas tirés du sac, barbecue à disposition pour grillades
- Stand de pâtisseries, café et thé, à la vente proposé par le Foyer Rural
- 13h30-16h30 Animation musicale par "La Guinguette à Momo"
- Animations proposées par vos associations
  - Animations sportives par l'AS COSMOS : tournoi de foot\* 5 vs 5 et parcours de Footygold
  - Pétanque\* organisée par Patrick FRANCOIS
  - Animations autour des jeux anciens par LA FILOCHE

\* inscriptions au préalable

Mairie de **MÉRÉVILLE**

samedi & dimanche 17 / 18 juillet 2021

[Retour  
au  
sommaire](#)

# **MEREVILLE** - Salle Polyvalente



## **EVENEMENT ARTISTIQUE**

organisé par le village, en association  
avec l'hôtel/restaurant "O'Carré d'Art" - 12, rue du bac

*exposition le samedi de 10h à 18h et le dimanche de 10h à 19h*

*démonstrations de peinture en plein air par les artistes, le dimanche*

**entrée libre**

Salle Polyvalente, 8 grande rue  
(à côté de la Mairie)

Retour  
au  
sommaire



**VERSUS**  
IMMOBILIER

# BONJOUR MÉRÉVILLE!

De nouveaux mérévillois vont bientôt  
emménager...  
Je viens (encore) de vendre une maison  
( au Clos du Rayeul)



QU'ATTENDEZ-  
VOUS ?

SI VOUS SOUHAITEZ  
VENDRE VOTRE MAISON  
JE VOUS ACCOMPAGNE

Je vous offre l'estimation.  
Contactez-moi !

**JULIE LOMBARDOZZI**

**07 50 69 83 26**

[julie.lombardoZZi@versus-immobilier.com](mailto:julie.lombardoZZi@versus-immobilier.com)

**VERSUS IMMOBILIER**  
23 rue Capitaine Caillon  
54230 NEUVES-MAISONS  
CPI 5401 2017 000 021487  
RCS 515 061 174 00055

Pour louer, gérer vos biens, et garantir  
vos loyers contre les impayés, faites  
confiance à notre agence.

## Les 5 étapes pour une gestion parfaite !

- 1 Vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs biens immobiliers.
- 2 Vous ressentez le besoin de déléguer la gestion complète de vos investissements.
- 3 Vous nous contactez pour prendre un RDV de présentation.
- 4 Le contrat signé, on s'occupe de tout.
- 5 Félicitations, vous profitez de vos rentes !



**Ma Gestion**  
**Locative.com**

Tel : 03 83 17 22 92

Mail : [contact@magestion-locative.com](mailto:contact@magestion-locative.com)

Retrouvez-nous : [www.magestion-locative.com](http://www.magestion-locative.com)

Garantie financière CEGC - 16 rue Hoche - Tour Kappa B - 75008  
PARIS  
SARL GIDACIA au capital de 5000€ - RCS 515 061 174  
Siège social : 23 rue du capitaine Caillon 54230 NEUVES-MAISONS



**Ma Gestion**  
**Locative.com**